

La présence des Juifs dans les livres anciens.

Chapitre Ier : Objet de cette étude.

Les Juifs, on l'a vu, disparaissent de Mons au XIV^e siècle. Durant quatre siècles, la présence d'une famille isolée n'est pas à exclure totalement; mais on dispose de peu de renseignements à ce sujet et, de toute manière, la recherche sur cet aspect de l'histoire locale doit encore être réalisée.

Néanmoins, les Juifs sont indirectement présents dans la cité hainuyère grâce à la littérature du *sacrilège* de Cambron et aux nombreux dictionnaires et encyclopédies qui voient le jour aux XVII^e-XVIII^e S.

Dans un premier temps, nous avons donc réalisé les notices catalographiques des ouvrages qui mentionnent (avec plus ou moins de détails) le *sacrilège* de Cambron. Nous avons analysé toutes les éditions présentes à la bibliothèque universitaire de Mons et, dans le but de pouvoir couvrir l'ensemble des auteurs qui se sont intéressés à cet épisode, nous avons étudié trois livres conservés à la Bibliothèque Royale de Bruxelles. Ces notices ont été rédigées selon les règles définies par l'I.S.B.D.A.¹ et présentées par ordre chronologique (en fonction des éditions).

Ensuite, nous avons tenté de comprendre comment les Juifs étaient perçus à la fin de l'Ancien Régime en étudiant le mot *Juif* dans les dictionnaires des XVII^e et XVIII^e S. de la bibliothèque universitaire de Mons. Celle-ci, il faut le souligner, a la chance de posséder une collection remarquable de ces témoins de l'histoire de la langue et des connaissances; Moréri, Richelet, Furetière, Bayle, Tévoux, l'Académie, l'Encyclopédie... tous les grands noms, dans ce domaine, répondent à l'appel.

¹ Sigle anglais utilisé couramment pour désigner en français la *Description bibliographique internationale normalisée des monographies anciennes*. Pour réaliser les notices, nous nous sommes bien entendu inspirés de l'ouvrage de Mme Cockx-Indesteghe (*Guide pour la description bibliographique des imprimés anciens et précieux*. Traduction française par Anne Rouzet, Bruxelles, Archives et bibliothèques de Belgique, 1991, 445 pp.)

Chapitre II- Description des livres anciens relatifs au sacrilège de Cambron.

1-Lessabée, 1534.

Hannoniae urbium et nominatorum locorum, ac coenobiorum, adiectis aliquot limitaneis, ex annalibus, anacephalaeosis. Penias declamatiuncula. Carminum tumultuaria farrago : Iacobo Lessabaeo Marcaenensi autore. F. Rolandi Boucherii Carmelitae Visconiensis, ad libellum hexastichon .- [Antwerpiae : Apud Michaellem Hillenium, 1534] .- [72] p. ; 8°.

Citation latine sur la page de titre. Le lieu d'édition, l'éditeur et l'année d'édition sont indiqués au colophon. La description du *sacrilège* de Cambron se trouve aux f. B3 v°- B4 r° .- A-D8 E4 .- A1 v°- A2 r° : Iacobus Lessabaeus Marcaenensis M. Rolando Bouchiero ac lectoribus, S. D. ; A2 v° : Reverendo in Christo P. ac domino D. Iacobo Coenio abbati Marcaenensis Iacobus Lessabaeus. S. ; A3 r°-C8 v° : Hannoniae urbium & nominatorum locorum, ac coenobiorum anacephalaeosis ; D1 r°- E4 v° : Declamatio .- Relié.

Cité dans :- *Biographie nationale, op. cit.*, t. XII, 1892-93, col. 34-36.

MONS, BU : R 8/G.

2-Trithème, Jean, 1601.

Johannis Trithemii Spanheimensis primo, deinde D. Iacobi maioris apud Herbipolin abbatis, viri suo aevo doctiss. .- Francofurti : Typis Wechelianis [...], 1601 .- 2 parties, 1 vol. ; f° .

Le *sacrilège* de Cambron est décrit dans la seconde partie, page 216 (année 1326).- Relié.

Primae partis opera historica, quotquot hactenus reperiri potuerunt, omnia : partim e vetustis fugientibusque editionibus revocata, & ad fidem archetyporum castigata ; partim ex manuscriptis nunc primum edita. Quorum catalogum aversa pagina exhibet. Ex bibliotheca Marquardi Freheri, consilarii Palatini. Cum indice copiosissimo .- [24], 412[=408], [28] p. : ill.

*-**6 A-Y6 Z8 Aa-Kk6 Ll8 Mm6 Nn8 .- *1 v° : Opuscula historica, quae hoc volumine continentur ; *2 r°-*3 v° : Reverendissimo et illustrissimo principi, DN. Julio episcopo Wirceburgensi...(Dédicace du Marq. Freherus, 1601) ; *4 r°-*4 v° : Ad rev. Et illustriss. principem Julium, episcopum Wirzepurg. ... (Dédicace de Paulus Melissus Francus) ; *5 r°-*6 r° : Vita et lucubrationes Johannis Trithemii... (auteur : Johannes Duraclusius, 1550) ; *6 v° : In conclavi Trithemiano... (Poème en l'honneur de J. Trithème ; auteur : Conradus Celtis Protucius) ; *6 v° : Eiusdem Celtis effigies... (Poème en l'honneur de J. Trithème ; auteur : Conradus Celtis Protucius) ; *6 v° : Ioannes Trithemius abbas ad successorem... ;**1 r° : Ex Pauli Langii Cygnaei monachi Bozaviensis chronico Citicensi ; **1 v° : Pulvis medicinalis valde celebratus eiusdem Trithemii ; [*2 r°] : blanc ; **2 v° : Effigies abbatis Trithemii (portrait de Trithème et poème en son honneur par Melissus F.) ; **3 r°-**3 v° : Elogium Iohannis Trithemii... ; **4 r°- **6 v° : Iohannis Trithemii...chronologia mystica..., 1-63 : Compendium sive breviarum primi voluminis chronicorum sive annalium, Iohannis Trithemii... ; 63 : Lectori ; 63-99 : De origine gentis Francorum... ; 100-120 : Ioannis Trithemii abbatis chronicon successionis ducum Bavariae et comitum Palatinorum ; 121-183 : Catalogus illustrium virorum Germaniam... ; 184 : Catalogus scriptorum ecclesiasticorum... ; 185-186 : Venerabilis atque egregii in christo patris, domini Ioannis a Trittenham ...ad... dominum Ioannem de Dalberg episcopum Wormaciensem epistola (1492) ; 187 : Reverendi patris domini Iohannis de Trittenham...ad... Albertum Morderer, epistolae ...(Spanheim, 1492) ; 188 : Prologus authoris ; 189-400[=396] : Commendatissimi viri reverendique in christo patris, Dn. Iohannis de Trithem abbatis Spanhemensis. Liber de ecclesiasticis scriptoribus ; 400[=396]-412[=408] : Ad superiores,illustrium virorum partim hind inde excerptorum, partim recenter insertorum additio ; Mm1 r°-Nn8 r° : Index rerum... ; Nn8 v° : marque de l'imprimeur W[echelianus].- gravure représentant l'abbé Trithème au f. **2 v°.

Secundae partis chronica insignia duo. I. Coenobii Hirsaugiensis, dioecesis Spirensis : eius foundationem & progressum ab anno Christi 830. usque ad annum 1370. II. Coenobii Spanheimensis, dioecesis Moguntinensis : eius foundationem & progressum ab anno Christi 1124. usque ad annum 1526. vel potius res ab octo illis saeculis in tota ecclesia & imperio memorabiliter gestas, complectens. Quorum prius collatione archetypi ipsius auctoris manu scripti correctius & plenius ; posterius vero istud nunc primum e tenebris erutum, ob insignem utilitatem optima fide in lucem editur. Accedunt epistolae eiusdem familiares, ab excessu eius de coenobio Spanheimensi ad principes clarosque viros scriptae, historiis eius aevi referctae. Ex bibliotheca Cl. V. Marquardi Freheri, consilarii Palatini. Cum indice copiosissimo .- [8], 574, [36]p.

) (4 A-Z6 Aa-Zz6 Aaa-Eee5 .-) (1 v° : blanc ;) (2 r°-) (4 r° : Reverendissimo et illustrissimo principi, DN. Iohanni Adamo archiepiscopo Moguntino...(auteur : Marquardus Freherus, 1601) ;) (4 v° : Ad reverendiss. illustrissimumque principem Iohannem Adamum... (auteur : Paulus Melissus Francus) ; 1-234 : Chronica insignis, monasterii Hirsaugiensis ordinis S. Benedicti, per Ioannem Trithemium... ; 235 : Lectori ; 236-435 : Epistola Iohannis Trithemii abbatis Sponheimensis inchronicon eiusdem coenobii sui feliciter incipit ; 436- 574 : Iohannis Trithemii abbatis Spanhemensis epistolarum familiarium libri duo ad diversos Germaniae principes... ; Bbb6 r°-Eee5 r° : Rerum quae in hoc Hirsaugiensi et Spanheimensi chronico continentur... ; Eee5 v° : Marque de l'imprimeur W[echelianus].

Cité dans : -BRUNET, J.-C., *op. cit.*, t. V, 1864, col. 960-961.

-*Catalogue de la bibliothèque publique de la ville de Mons, op. cit.*, t. II, p. 113.

-*Nouvelle biographie générale*, t. XLV, 1866, col. 644-647.

MONS, BU : 107/E 11514.

3-HAUPORT, Robert de, 1604.

Miracles advenus à l'abbaye de Cambron de l'ordre de Cisteau par les mérites et invocation de la glorieuse Vierge Marie. Seconde édition augmentée.- [auteur : R. de Hauport] .- A Mons : Chez Charles Michel, 1604 .- [7], 63 f. ; 24°.

Pour l'identification de l'auteur, voir ci-dessous (Brunet et Rousselle) et HACHEZ, F., *La littérature du sacrilège...*, *op. cit.*, p. 119 .- A-H8 I6 .-A1 v° : blanc ; A2 r°-A7 v° : Avant-propos sur les miracles advenuz à l'abbaye de Cambron de l'ordre de Cisteau au diocèse de Cambrai ; f.1 r°-f.15 r° : Histoire merveilleuse advenue à l'abbaye de Cambron à l'endroit d'une image de la Vierge Marie outragée et injuriée par un faux Juif ; f.15 r°-f. 63 v° : Miracles advenus à l'abbaye de Cambron à l'invocation de la Vierge Marie ; f. 63 v° : Permission d'imprimer (Douai, 18 août 1604 ; auteur : George Colveneere) .- Relié.

Cité dans : - BRUNET, J.-C., *op. cit.*, t. III, col. 60. Brunet mentionne une édition de Douai de 1596 (*La victoire miraculeuse obtenue contre un Juif, par l'assistance de la Vierge Marie*, Douai, Jean Bogart, 1596).

-ROUSSELLE, H., *op. cit.*, p. 173 et p. 191, note la présence d'une première édition montoise, en 1602, avec mention de l'auteur (*Les*

principaux miracles advenues par l'intercession de la très glorieuse mère de Dieu es chapelles de Tongres, Cambron et Chierves, Mons, Charles Michel, 1602). Il signale encore une édition de 1613 (toujours chez Charles Michel) qui porte exactement le même titre que l'édition que nous venons de détailler (1604).

BRUXELLES, BR : III 93 551 A.

4-CAOULD, Walrand,1606.

Miracula quae ad invocationem Beatiss[imae] Virginis Mariae apud Tungros, Camberones et Servios in Hannonia, ac Dominam gaudiorum in Picardia, vulgo n[ot]re Dame de Liesse, dictam effulsere ab anno 1081 ad annum usque 1605 .- Duaci : Apud Carolum Boscardum, 1606 .- [16], 458, [30] p. ; in-12.

L'auteur est indiqué au f.*5 r° : Walrand Caould .- *8 A-V12 X4 .- *2 r°-*5 r° : Amplissimo viro Domino D. Guillielmo Richardoto (epistola) ; *5 v°-*7 r° : Heroicum ad laudem B[eatissimae] Virginis ; *7 v°-*8 r° : Ad D[ivam] V[irginem] Serviensis fontem Elegia (signature : Baltasar de Collem) ; *8 v° : Approbatio (Douai, 8 mars 1605, signature : Bartholomaeus Petrus) ; 3[=1]- 90 : Liber primus complectens miracula, quae apud Tungros juxta Cherviam in Hannonia mirabiliter facta sunt ab anno 1081 (37 chapitres) ; 91-164 : Liber secundus, quo complectuntur miracula patrata apud Camberonam in Hannonia (61 chapitres) ; 165-275 : Libbr [sic] tertius, quo complexa videbis complura miracula Cherviae in Hannonia... ; 276-360 : Liber quartus, quo complexa videbis miraculosa opera Ca[m]berone... ; 361-409 : B[eatissimae] Mariae exhilaratricis, sive Nostrae Dominae Gaudiorum, vulgo Nostre Dame de Liesse dictae... ; 410-458 : Miracula quaedam stupenda quae ad B[eatissimae] Mariae exhilaritricis invocatione[m] contigerunt ; 458 : Approbatio (Douai, 2 janvier 1606, signature : Bart. Petrus) ; V2 r°-X4 v° : Index .- Annotations illisibles au dos de la couverture. Annotations (*ce livre appartient à Marie Germaine Muret...*) barrées volontairement au dos de la page de titre. Mention de l'appartenance : Couvent des Carmes déchaussés de Mons .- Relié.

Cité dans - *Catalogue de la bibliothèque publique de la ville de Mons, op. cit., t. II, p. 86.*

-DUTHILLOEUL, H.-R., *Bibliographie douaisienne*, Douai, Adam d'Aubers, 1842, p. 160. L'auteur signale que la première édition de cet ouvrage date de 1600. Il a été réédité en 1606 (édition de la bibliothèque de l'U.M.H.).

MONS, BU : 31/0 6715.

5-GUISE, Nicolas de, 1621.

Mons Hannoniae metropolis, interiecta comitum Hannoniae chronologia brevi, usque ad Philippum secundum. Authore Nicolao de Guyse I.V. licentiatu & canonico Cameracensi .- Cameraci : Ex officina Ioanis Riverii [...], 1621 .- [16], 112 p. ; 4°.

Le *sacrilège* de Cambron est raconté aux pages 71 et 72 .- *4 +4 A-O4 .- *1 v° : blanc ; *2 r°-*3 r° : Amplissimis et clarissimis urbis Montensis senatoribus et consulibus DD. Du Mont, Malapert, Daco, Franeau, Vinchant, Merchier, Lannoy, Hallet, Vergnies, Behault, Adam, Vanderstein, Ionart, Fercquo, Vivien, Tonnelair, Movissart (lettre de Nicolas de Guise) ; *3 v°-*4 r° : In domini Nicolai Guysii ... V. Robart S. Gauger Canon. Ode ; *4 v° : Ad domini Nicolai Guysii (dédicace de Lud. D'Oultreman) ; +1 r°- +2 r° : Ad lectorem benevolum ; +2 v°- +3 r° : Extraict du privilège de leurs Altesses Sérénissimes (Bruxelles, 26/2/1621 ; auteur : E. de Berti) ; +3 v° : Potestate mihi...(Remerciements de l'auteur, pour la permission d'imprimer, adressés à Albert et Isabelle) ; +4 r° : Approbatio Bruxellensis censoris (Bruxelles, 19/2/1621 ; auteur : Henricus Smeyers) ; +4 v° : Approbatio Cameracensis censoris (Cambrai, 17/2/1621 ; auteur : Ioannes Baccart) ; 1-111 : Mons Hannoniae metropolis, interiecta comitum Hannoniae chronologia brevi, usque ad Philippum secundum (75 chapitres) ; 112 : blanc .- Mention d'appartenance : Abbaye de Bonne Espérance .- Broché.

Cité dans - *Biographie nationale, op. cit.*, t. VIII, 1884-85, col. 553-554.

- *Catalogue de la bibliothèque publique de la ville de Mons, op. cit*, t. II, p. 319.

MONS, BU : 39/N 8905.

6-BRASSEUR, Philippe, 1639

Diva virgo Camberonensis, eiusdemque coenobii sancti quidam, reliquae plurimae, abbates omnes, variique magnates in eo sepulti. Additur in fine eiusdem divae triumphus contra hostes anno 1581 .- Montibus : Typis Ioannis Havart [...], 1639 .- 88 p. : ill. ; 8°.

La page de titre comporte une citation biblique en latin (Luc II). L'auteur est indiqué à la page 7 : Philippus Brasseur .- A-E8 F4 .- 2 : blanc ; 3-7 : Amplissimo, variisque virtutibus celeberrimo antistiti, domino D. Ioanni Coene...(A Mons, le jour de la saint Bernard [20 août], 1639 ; signature : Philippus Brasseur) ; 8 : Approbatio (Mons, 19 août 1639 ; signature : Ioannes du Trieu) ; 9 : Camberone descriptio ; 10 : Chronicon cisterciense ; 11-[29] : Monomachia paralytici adversus Judaeum, seu historia divae virginis camberonensis a quodam Iudaeo transfixae anno 1322 ; 30-31 : Breviuscula superioris historiae resumptio totidem monasticis distincta... ; [32]- 34 : Anniversariae processionis Camberonensis initium... ; 35-41 : LX. Miracula divae virginis Camberonensis... ; 42-56 :Elogia quorundam sanctorum abbatiae Camberonensis ; 57-65 : Camberonensis ecclesiae sacrarium diversas sanctorum reliquias in se continens ; 66-72 : Icones abbatum Camberonensium subiecta cuique brevi chonographia ; 72-83 : Camberonensis ecclesiae tumuli... ; 84-88 : Miraculosa Camberonae liberatio a gensiorum incursu per merita deiparae virginis an[no] 1581... .- Mention de l'appartenance : monastère de Saint-Denis, bibliothèque du département de Jemappes .- Relié.

Cité dans *-Biographie nationale, op. cit.,* 1868, t. II, col. 909-912.

-Catalogue de la bibliothèque publique de la ville de Mons, op. cit., t. II, p. 65.

-MATHIEU, A., op. cit., pp. 28-31.

-ROUSSELLE, H., op. cit., pp. 261-262.

Mons, BU : 39/N 894

7-BEKA, Jean,1643.

Ioannes de Beka canonicus Ultrajectinus, et Wilhelmus Heda praepositus Arnhemensis, de episcopis Ultraiectinis, recogniti et notis historicis illustrati ab Arn[oldo] Buchelio Batavo I. C. Accedunt Lamb. Hortensii Montfortii secessionum Ultraiectinarum libri, et Siffridi Petri Frisii appendix ad historiam Ultrajectinam .- Ultraiecti: Ex officina Ioannis a Doorn, 1643 .- [20], 191[=173], [15], [4], 332, 12, [8], 180, [32] p. : ill. ; f°.

Cet ouvrage, consacré à l'histoire des évêques d'Utrecht, comprend la chronique de Béka complétée par celle de Hédà et par deux suppléments (ceux de Suffridus Petrus et de Lambertus Hortensius) . La relation du *sacrilège* de Cambron se situe à la page 113 de la chronique de Béka .- * 10 A-O6 P4 Q6 .- *1 v° : Ad urbem Ultrajectinam... (dédicace d'Antonius Aemilius ; *2 r°-*4 r° : Illustrissimis ac potentissimis provinciae ultraiectinae ordinibus (dédicace de

Joannes a Doorn); *4 v° : Memoriae celeberrimi historici & jurisconsulti Arnoldi Buchelii (dédicace de Anna Maria a Schurman); *5 r° : Beatissimis manibus optimi avunculi Arnoldi Buchelii... (dédicace de A. Vorstius); *5 v°-*7 r° : In orbitum amplissimi doctissimique viri D. Arnoldi Buchelii ... (dédicace de Gaspar Barlaeus); *7 r°-*7 v° : Manibus venerandi senis Arnoldi Buchelii (dédicace de I. Nellesteyn); *8 r°-*8 v° : Threnus in orbitum clarissimi viri D. Arnoldi Buchelii...(dédicace de Nicolaus Hamel); *9 r°-*9 v° : Interpretatio locorum obscurorum, fluminum, districtuum, oppidorum et villarum; *10 r° : blanc; *10 v° : carte de Hollande; 1-2 : Ioannis de Beka...epistola dedicatoria ad Iohannem episcopum Traiectensem...; 3-8 : Chronici Iohannis de Beka prooemium; 8-121 : Catalogus episcoporum Traiectensium, comitum Hollandiae; 122-135 : Appendix ad chron. I. Bekae; 136-191 [=173] : Appendix Suffridi Petri...ad chronicon Iohannis de Beka deducta usque ad annum Christi 1574; P3 v°-P4 v° : Ode tricolos tetraastrophos; Q1 v°-Q5 r° : Index; Q5 v° : Vita Ioh. Bekae; Q6 r° : Errata typographica in Beka sic corrigenda; Q6 v° : blanc .- Vignette représentant deux monnaies romaines (p. 6), vignette représentant une monnaie de l'évêque Baldevinus ,Xè S. (p. 36), vignette représentant le sceau de la ville de Traiectensi (p. 89), vignette représentant le sceau du château de Vredelant (p. 90).

Historia episcoporum Ultraiectensium, auctore Wilhelmo Heda praeposito Arnhemensi, levita & canonico Ultrajectino, notis illustrata ab Arnoldo Buchelio Batavo Ic^{to} .- Ultraiecti : Sumptibus Ioannis a Doorn bibliopolae, 1642 .- [4], 332 p.

*2 Aa-Zz6 Aaa-Ddd6 Eee2 Fff2 .- *1 v° : blanc; *2 r°-*2 v° : Vita auctoris ex memoriis Lappii; 1-4 : Epistola dedicatoria sanctae et venerabili ecclesiae Ultraiectensi (auteur : W. Heda, 1521); 4 : Prooemium; 5-24 : Historia Wilhelmi Hedae (36 chapitres); 25-331 : Catalogus episcoporum Traiectensium; 332 : blanc.- Vignette représentant des monnaies romaines (p. 7), vignette représentant le sceau de Gérard de Gueldre (p. 200), vignette représentant le sceau de Frédéric II (p. 202).

Continuatio Suffridi Petri ad res Ultrajectinas quae desiit supra ad Becam, fol. 191 .- [s. l. : s. n. , s. d.] .- 12 p.

Ce supplément de la chronique de Beka sépare le texte de Hédà de son index. : .6 .- 1-10 Continuatio Suffridi Petri; 11-12 : Benigne lector... (lettre de W. de Lochhorst, Rome, 1623).

Index rerum ac vocum memorabilium, in historia episcoporum Ultrajectensium
Wilhelmi Hedae[...] .- 32 p.

Ggg-Hhh6 I4 .- Ggg1 r°- Iii4 r° : Index ; Iii4 v° : Errata, ante lectionem auctoris
corrigenda.

Lamberti Hortensii Montfortii secessionum civilium Ultraiectinarum, et
bellorum ab anno XXIV. supra MCCCC. usque ad translationem episcopatus
ad Burgundos, libri septem marginalibus notis illustrati .- Ultraiecti : Sumptibus
Ioannis a Doorn bibliopolae, 1642 .- [8] , 180, [32] p.

a4 A-P6 Q-T4 .- a1 v° : Urbis Ultraiectinae elogium ; a2 r°-a3 v° : Lamberti
Hortensii ... praefatio ; a4 r°- a4 v° : Theodori Dousae Nordovicis ... allocutio
super Beca, Haeda & Hortensio recusis... ; 1-29 : Lamberti Hortensii rerum
Ultraiectinarum liber primus ; 30-56 : Liber secundus ; 57-77 : Liber tertius ; 78-
96 : Liber quartus ; 97-122 : Liber quintus ; 123-150 : Liber sextus ; 151-180 :
Liber septimus ; Q1 r°-Q4 v° : Vita Lamberti Hortensii ; R1 r°-R4 v° : Notes ;
S1 r°- S4 r° : Clementis papae VII. Bulla confirmationis translationis
temporalitatis ecclesiae Ultraiectensis... ; S4 v° : Ultraiecti, ex officina Aegidii
Roman Academiae typograph., anno 1642 ; T1 r°-T4 v° : Index ; T4 v° : Errata
in Hortensio sic corrigat lector.- Relié (vélin), avec les armoiries de Henri de
Werve de Schilde sur les plats.

Cité dans : *-Biographie nationale, op. cit., t. II, 1868, col. 110.*

Bruxelles, BR : L P 9. 834 A (réserve précieuse).

8-COPPEE, Denis, 1647.

Miracle de Notre Dame de Cambron, arrivé en l'an 1326. le 8. d'avril.
Représenté en la présente action. Faicte par D. C. à l'honneur de la glorieuse
mère de Dieu .- A Namur : De l'imprimerie de Jean van Milst [...], 1647 .- 32
p. ; 8°

Cet pièce de théâtre du dramaturge hutois Denis Coppée fait partie d'un recueil
factice comprenant également quatre ouvrages religieux dont l'auteur est F.I.
Pignewart (Xenolium poeticum..., Pro Zenio..., Adriani Iunii medici,
aenigmatum libellus, Annagrammata...)

A-B8 .- [2] : blanc ; [3-4] : A Monsieur Guillaume Le Groz, seigneur de
Hanrecht, escuyer (auteur : F.I. Pignewart) ; 5-10 : Acte premier ; 10-16 : Acte

deuxiesme ; 16-22 : Acte troisieme ; 23-28 : Acte quatrieme ; 28-31 : Acte cinquieme ; 31 : Approbation (Namur, 1647 ; auteur : R. du Laury). Relié

Cité dans : *-Biographie nationale, op. cit., t. IV, 1873, col. 374-378.*

-BRUNET, J.-C., op. cit., t. II, col. 260-261. L'auteur signale que la pièce sur le sacrilège a été publiée par Pignewart, ami de Coppée, après la mort de celui-ci.

-Nouvelle biographie générale, op. cit., t. XI, 1855, col. 745.

BRUXELLES, BR : Fonds Goethals. Imprimés. N° 2156.

9-VINCHANT, François, 1648.

Annales de la province et comté d'Haynau. Où l'on voit la suite [sic] des comtes depuis leur commencement. Les antiquitez de la religion, et de l'estat depuis l'entrée de Iules César dans le pays. Ensemble les évêques de Cambray, qui y ont commandé. Les fondations pieuses des églises et monastères. Et les descentes de la noblesse. Recueillies par feu François Vinchant, prestre. Augmentées & achevées par le R.P. Antoine Ruteau, de l'ordre des PP. Minimes.- A Mons en Haynau : De l'imprimerie de Jean Havart [...], 1648 .- [12], 418, [14] p. : front., ill. ; f°.

La description du *sacrilège* de Cambron se trouve au livre quatrième (pages 326-329) .- a6 A-Z6 Aa-Nn6 .- a2 r°-a5 r° : A monseigneur, monseigneur Charles-Albert de Longueval...et à messieurs les pairs, prélats, nobles, et villes de ladite province (signature : F. Antoine Ruteau) ; a5 v° : R.D.D. Francisco Vinchant (signature : Julianus Waudraeus), R.P.F. Antonio Ruteau (signature : Julianus Waudraeus), R.D.D. Francisco Vinchant (signature : M.S. Delleye) ; a6 r° : Au lecteur ; a6 v° : Extrait du privilège du roy (Bruxelles, 9 février 1647 ; signature : I. Le Comte), Approbation (Binche, 12 janvier 1648, signature : Gilles Waulde) ; [1]-19 : Annales de la province et comté d'Haynau. Livre premier. Servant d'avant-propos (10 chapitres) ; 20-63 : Livre second des annales d'Haynau (22 chapitres) ; 64-182 : Livre troisième des annales d'Haynau (31 chapitres) ; 183-418 : Livre quatrième des annales d'Haynau (54 chapitres) ; Mm6 r°- Nn6v° : Table des matières principales, dans laquelle le premier & second livre jusques la naissance de notre sauveur, se désignent par le livre & chapitre, & puis après par les années .- Frontispice représentant le Hainaut entouré de sainte Waudru et de saint Vincent (artiste : Ioannes de Labarre), 1 vignette collée au dos de la couverture (artiste F. Pilsen), 1 vignette imprimée représentant le blason du Hainaut se trouve au dos de la page de titre .- Relié .- Ex-libris : Drapieuz.

Cité dans : -*Biographie nationale, op. cit.*, t. XXVI, 1936-1938, col. 772-773.
-*Catalogue de la bibliothèque publique de la ville de Mons, op. cit.*, t. II, p. 317
-MAHIEU, A., *op. cit.*, pp. 268-271.
-ROUSSELLE, H., *op. cit.*, pp. 278-279.

MONS, BU : Drapiez, 181 1/G

10-BRASSEUR, Philippe, 1650.

Origines omnium Hannoniae Coenobiorum octo libris breviter digestae. Pertinenter subnectitur auctarium de collegiatis eiusdem provincia ecclesiis. Maioris operis primitias edebat author .- Montibus : Typis Ph. Waudraei [...], 1650 .- [16], 481, [15] p. ; 8°.

La page de titre comporte une citation biblique en latin (Joël, III). L'auteur est indiqué au f. a5 v° : Phil[ippe] Brasseur. La description du *sacrilège* de Cambron se trouve aux pages 77 et 78 .- a8 A-Z8 Aa-Hh8 .- a2 r°- a5 v° : Amplissimo, et reverendo admodum domino, D. Iacobo Seiournet, ... (Epistola dedicatoria, signature : Phil. Brasseur) ; a6 r°-a7 r° : Author lectori ; a7 v° : Reverendo D. Philippo Brasseur (signature : P. Ioann. Vanden-zype) ; a8 r° : Approbatio (A Mons, 6 janvier 1650, signature : Ioannes du Trieu) ; a8 v° : blanc ; 1-2 : Origines omnium Hannoniae coenobiorum, octo libris breviter digestae. Praefatio ; 3-118 : Liber I. Benedictinorum coenobia (6 chapitres) ; 119-160 : Liber II. Benedictinarum coenobia (2 chapitres) ; 161-251 : Liber III. Regularium & aliorum ordinis s[ancti] augustini coenobia (9 chapitres) ; 252-289 : Liber IV. Regularium canonicarum coenobia (4 chapitres) ; 290-342 : Liber V. Quadriga mendicantiu[m] ordinum seu virilia IV. ordinum mendicantium coenobia (8 chapitres) ; 343-391 : Liber VI. Virginalia IV. ordinum mendicantium coenobia (8 chapitres) ; 392-417 : Liber VII. Novelle clericorum religiosorum, ac regularium societates (3 chapitres) ; 418-448 : Liber VIII. Novae, & veteres virginum ac viduarum congregaciones a votis liberae (4 chapitres) ; 449- 479 : Auctiarum ad praemissas coenobiorum Hannoniae origines, seu de collegiatis eiusdem provinciae ecclesiis breviculus ; 480-481 : Auctor lectori ; Hh1 v°-Hh8 v° : Index. Anacephalaeosis chronographica totius huius operis .- Audos de la page de garde ; annotations peu lisibles datées de 1656. Mention de l'appartenance : Aux Capucins de Mons .- Relié .

Cité dans :-*Biographie nationale, op. cit.*, t. II, 1868, col.909-912.
-*Catalogue de la bibliothèque publique de la ville de Mons, op. cit.*, t. II, pp. 60-61.

-MAHIEU, *op. cit.*, pp. 28-31. Cet auteur nous apprend que l'ouvrage faisait partie d'une œuvre plus considérable (jamais publiée), dont le manuscrit a été perdu.

-ROUSSELLE, H., *op. cit.*, pp. 304-305.

MONS, BU : 39/N 8942.

11-Le Waitte, Antoine ,1672.

Ce recueil factice regroupe 6 oeuvres écrites entre 1669 et 1673 par Antoine Lewaitte, abbé de Cambron. Une table (*tabula*) manuscrite a été rédigée au v° de la page de garde. La relation du *sacrilège* se trouve dans la première et dans la sixième parties (*Historiae Camberonensis pars prior...et Historiae Camberonensis pars altera...*). Les autres oeuvres de Le Waitte, reprises dans ce recueil factice, sont : un discours sur saint Thomas d'Aquin, un panégyrique de saint Bernard, des sermons prononcés dans la cathédrale de Namur et l'histoire de Notre Dame de Liesse. Mention d'appartenance sur la première page de titre : *Du comptoir de l'abbaye de Cambron.*

Historiae Camberonensis pars prior sive diva Camberonensis a Judaeo perfido quinquies icta et cruentata, duobus distincta libris. Accedit & divae Lumbisioanae, sive a Ceraso, juxta Camberonem historia. Authore reverendissimo D. Antonio Le Waitte abbate Camberonensi ord. Cistercii .- Parisiis : Ex typographia Cramosiana [...], 1672 .- [28], 146, [2] p. : ill. ; 4°.

a4 e4 i2 o4 A-L4 M2 N-T4 .- a2 r°-a4 v° : Christianissimae Francorum et Navarraeorum reginae Mariae Theresiae Austriacae semper augustae (auteur : Antonius [Le Waitte], abbé de Cambron) ; e1r°- e3 r° : Ad reverendum in christo patrem, eximiumque virtute...D. Antonium Le Waitte... (auteur : Antonius Sanderus) ; e3 v°- i2 v° : Elenchus capitum ; o1 r°-o4 v° : Benivolo lectori ; 1-90 : Diva Camberonensis a Judaeo filii Iesu ad exemplar aquinquies icta et cruentata. Liber primus (45 chapitres) ; 91-92 : Elogium divae Camberonensis sua in imagine quinquies a Judaeo ictae (auteur : D. Aegidius Le Waitte, 1670) ; 93-146 : Divae Camberonensis liber secundus (43 chapitres) ; 143[=147]-144[=148] : Ad lectorem ; 144[=148] : Protestatio auctoris .- 1 planche hors texte représentant, au centre, le *sacrilège* et, tout autour, les différents épisodes de l'histoire, 1 planche, située à la page 56, représente le duel judiciaire.

Historiae Camberonensis pars altera, sive Camberona coenobium eiusque abbates, a B. Fastrado Bernardi disipulo & successore ad usque modernum XXXVII. Authore reverendissimo dom. Antonio Le Waitte abbate Camberonensis ord. Cistercii.- Parisiis : Ex typographia Cramosiana [...], 1673 .- [10], 684[=682] p. ; 4°.

[]1 a4 A3 B-Z4 Aa-Zz4 Aaa-Zzz4 Aaaa-Qqqq4 Rrrr2 .- a1 r°- a2 v° : Reverendissimo domino ac patri Petro Henry... (auteur : Antoine Le Waitte) ; a3 r°-a4 v° : Ad lectorem ; a4 v° : Facultas superioris (Clairvaux, 1673 ; auteurs : Petrus, abbé de Clairvaux et F. Mathurinus Hennaut, secrétaire) ; 1-247[=245] : Historiae Camberonensis pars II. Liber primus. A B. Fastrado I. abbate, ad Nicolaum de Hova abbatem XIII. & divae Camberonensis imaginis a Iudaeo violatae miraculum (12 parties) ; 248[=246]- 394[=392] : Historiae Camberonensis pars II. Liber secundus. A Nicholaeo Herchiensi XIII ? ? ? abbate, ad usque Ioannem Vuillelmi XXIV. & primum insulatum (12 parties) ; 395[=393]-682[=680] : Historiae Camberonensis pars II. Liber tertius. A Ioanne Vuillelmi XXV. Abbate, & primo insulato, ad usque modernum (12 parties) ; 683[=681]- 684[=682] : Series abbatum Camberonensium.

Cité dans : - *Biographie nationale, op. cit.*, t. XII, 1892-1893, col. 58-59.
- *Catalogue de la bibliothèque publique de la ville de Mons, op. cit.*, t. II, p. 65.

MONS, BU : R 12/G 9080.

12-DELEWARDE, Michel, 1719.

Histoire générale du Hainau, contenant les choses les plus remarquables arrivées dans les Païs-Bas, depuis le règne de Thomas de Savoye, l'an 1246. jusqu'à la mort de Philippe de Brabant, l'an 1430. Par le R. P. M. Delewarde, prévôt de l'oratoire du Païs walon. Tome IV .- A Mons : Chez la veuve Preud'homme & Jean Varret [...], 1719 .- [2], 468, [16] p. ; 8°.

Il s'agit du 4^e volume (d'une série de 6). On y trouve la relation du *sacrilège* de Cambron aux pages 96 à 98 .- []1 A-W8 X-Z8 Aa-Ee8 Ff2 Gg8 .- []1 v° : blanc ; 1-178 : Histoire générale du Hainau. Livre dixième ; 179-316 : Histoire générale du Hainau. Livre onzième ; 317-468 : Histoire générale du Hainau. Livre douzième ; Gg1 r°-Gg7 v° : Table des matières ; Gg8 r° : Fautes à corriger ; Gg8 r° : On avertit le public qu'on travaille à l'impression du 5^e volume ; Gg8 v° : blanc .- Mention d'appartenance barrée : Claus 1793 ;

mention d'appartenance : Rigaux rect[eur de St Vaast] (Précision tirée du volume I .- Relié.

Cité dans :- *Catalogue de la bibliothèque publique de la ville de Mons, op. cit., t. II, pp. 317-318.*

-MATHIEU, A., *op. cit.*, pp. 94-98.

-ROUSSELLE, H., *op. cit.*, pp. 398-399.

MONS, BU : 39/L 9034.

13-DE BOUSSU, Gilles-Joseph, 1725.

Histoire de la ville de Mons, ancienne et nouvelle ; contenant tout ce qui s'est passé de plus curieux depuis son origine 650. jusqu'à présent 1725. La chronologie des comtes de Hainau, la liste des grands-baillis, des conseillers, des prévôts, des magistrats ; avec un très grand nombre de décrets des souverains, concernant les privilèges de cette ville, les attributs des échevins, et quantité d'autres pièces très-curieuses & utiles ; une ample description de l'établissement des sièges de judicature, des chapîtres, des paroisses, des couvents, des corps-de-stile, des fondations & des principaux édifices de cette ville ; son ancien circuit, son agrandissement, ses guerres, ses sièges, ses blocus, ses ruines, ses rétablissements, ses incendies, ses tremblements de terre, & autres événements surprenans. Par Gilles-Joseph De Boussu, écuyer, licencié en droit.- A Mons : Chez Jean-Nicolas Varret, imprimeur de messeigneurs les Etats, & de messieurs du Magistrat [...], 1725 .- [8], 435, [36] p. : front., ill. ; 4°.

La description du *sacrilège* de Cambron se trouve aux pages 95 et 96 .- *-**4 B-Z4 Aa-Vv4 Xx2 Yy-Zz4 Aaa-Iii4 Kkk-Mmm2 Nnn-Ppp4 .- *2-[*3] : A messieurs les magistrats de la ville de Mons (épître dédicatoire de l'auteur) ; *3 : Nobili dissertissimoque domino, D. Aegidio-Josepho De Boussu, fastorum Hannoniae metropolis descriptori emerito. Vovit collegii Houdani musa ; [1] : Ad autorem veteris modernaque urbis Montensis, historiam in lucem omnium desiderio edentem (signature : Cornelius Pottier) ; [2] : A l'auteur historiographe de la ville de Mons ancienne & nouvelle (signature : Adrien-Joseph Marie du Mont, Sr. De Holdre) ; [3] : Ad auctorem (signature : J.B. ***) ; [4] : Permission (signature : C. Soupart) ; [5-8] : Préface ; 9-16 : Brève description du Hainau, pour servir d'avant-propos à cette histoire ; 71[=17]-72 : Livre premier. Mons ancien sous le gouvernement d'Albéric, de Wautier I de Wautier II & de Wautier III. comtes de Hainau successifs ; 73-336 : Livre second. La ville de Mons nouvelle ; 337-435 : Diverses listes très curieuses, promises dans le cours

de cette histoire (liste des chanoines de Saint Germain, liste des premiers conseillers, liste des échevins, liste des conseillers-pensionnaires, liste des greffiers du souverain, liste des avocats du magistrat, liste des greffiers-échevinaux, liste des greffiers de la police, liste des massards, établissement des métiers, liste alphabétique des auteurs natifs de Mons ; [436] : blanc ; Kkk-Ppp4r° : Table des matières ; Ppp4v° : Fautes principales à corriger .- 2 planches hors texte : vue générale de la ville de Mons, le château de Mons (artistes : Krafft et A. Wéry, 1725) .- Mention manuscrite de la provenance : Bibliothèque de l'Ecole centrale du département de Jemappes .- Relié.

Cité dans : -*Biographie nationale*, t. II, 1868, col. 871-872.

-BRUNET, J.-C., *op. cit.*, t. I, 1860, col. 1183.

-*Catalogue de la bibliothèque publique de la ville de Mons.*

Suppléments, op. cit., t. II, p. 230

-ROUSSELLE, H., *op. cit.*, pp. 403-404.

- MATHIEU, A., *op. cit.*, pp. 23-27.

MONS, BU : 39/B 9391.

14-MATTHAEUS, Antonius, 1738 (édition de la chronique de G. Procurator)

Veteris aevi analecta seu vetera monumenta hactenus nondum visa. Quibus continentur scriptores varii qui praecipue Historiam universalem, Expeditiones in terram sanctam, Res Germaniae, Gelriae, Hollandiae, Ultrajecti, Frisiae, tam occidentalis, quam orientalis, & Groningae ; ut & gesta equestris ordinis Teutonici, dominorum de Brederode, de Culenburch, & de Archel, memoriae prodiderunt : praeterea itineraria, testamenta vetera, & doctorum virorum epistolae. Primus in lucem edidit adjectis observationibus suis Antonius Matthaeus quondam juris in illustri academia Lugduno-Batava [Leyde] antecessor. Editio secunda. Cui accedunt editoris notae, eiusdem indices accurati & locupletes. Tomus secundus .- Hagae-Comitum [La Haye] : Apud Gerardum Block, 1738 .- [20], 830, [2] p. ; 4°.

Les *Veteris aevi analecta...* de Antonius Matthaeus comptent 5 volumes. Il s'agit, ici, du second volume qui contient la *Chronique* de Guillaume Procurateur (pp. 425-718) dans laquelle on retrouve la narration du *sacrilège* de Cambron (p. 642) .- *-**4 ***2 A-Z4 Aa-Zz4 Aaa-Zzz4 Aaaa-Zzzz4 Aaaaa-Mmmmm4 .- *1 r° : Faux titre : Antonii Mathaei veteris aevi analecta. Tomus secundus ; *3 r°-*3 v° : Catalogus auctorum ; *4 r° : Hic incipit Anthonii Matthaei analectorum tomus tertius prioris editionis ; *4 v° : blanc ; **1 r°-***1

v° : Nobilissimo amplissimo, et consultissimo viro, D.D. Petro van Dam... (Dédicace de Anthon. Matthaëus, 1699) ; ***2 r° : Anton. Mornacius ; ***2 v° : Joann. Faber ; ***2 v° : Herm. Conringius ; 1-188 : Emonis chronicon abbatis primi in werum apud Omlandos ; 189-212 : Anonymi continuatio ; [213]-248 : Joannis de Castro Sinus Arabici seu Maris Rubri itinerarium ; [249]-362 : XX&I. vetera testamenta seculo XV. & sequenti conscripta (21 chapitres) ; 363-408 : Joh. Isacii Pontani et Petri Scriverii viror. clarissimorum epistolae aliquot ; 409 : Hic incipit Antonii Matthaëi analectorum tomus quartus prioris editionis ; 410 : blanc ; 411-422 : Illustri nobilissimo, et amplissimo viro D. Huberto Rosenboom (Dédicace d'Anthon. Mathaëus, 1700) ; 423-424 : Beenevolo lectori salutem ; 425-718 : Willelmi chronichon Monachi, et Procuratoris Egmondani, ab ann. 647 usque ad ann. 1333 ; 719-802 : Conclave ultrajectinum quo princeps ultrajectinus et dioecesis antistes constitutus Fredericus marchio de Baden anno 1496 ; 803-830 : Index rerum et verborum memorabilium ; 830 : Errata ; 830 : Addendum ; 831-832 : blanc .- Relié.- Ex-libris : le baron de Gottignies.

Cité dans : - *Biographie nationale, op. cit.*, t. XXXIV, 1861, col. 288.

-BRUNET, J.-C., *op. cit.*, t. III, 1862, col. 1585. Cet auteur signale que la première édition date de 1698-1710 (10 vol., 8°).

- *Catalogue de la bibliothèque publique de la ville de Mons, op. cit.*, t. II, p. 253.

MONS, BU : 26/I 5419.

15-ANONYME, 1760.

Histoire admirable de Notre-Dame de Cambron .- Troisième édition .- A Mons : Chez J.B.J. Varret [...], 1760 .- 10, 70 p. : ill. ; 8°.

L'histoire admirable de N.-D. de Cambron (pp. 1-15) est due à J.F. Cardinalis Albanus (1692). Ouvrage publié par la Confrérie de Notre-Dame de Cambron à Mons .- A-E8 .- [3]-6 : A Messieurs les magistrats de la ville de Mons (signature : Vos très humbles et très obéissants serviteurs, les Grands maîtres et confrères de la confrérie de N. D. de Cambron à Mons) ; [7-9] : Préface ; [10] : blanc ; [1]-15 : Histoire admirable de Notre-Dame de Cambron ; 16-66 : Divers autres miracles arrivés par l'intercession de Notre-Dame de Cambron, contenus dans le vieux registre de la chapelle ; 66-70 : Litanies de la Très-Sacrée Vierge Marie, mère de Dieu ; 70 : Approbation (Tournai, 13 décembre 1725 ; signature : F. Albert Martin) .- 2 vignettes : Notre-Dame de Cambron, Juif transperçant la Vierge de sa lance .- Broché.

Cité dans : -ROUSSELLE, H., *op. cit.*, p. 439. Cet auteur signale que la première édition a été imprimée en 1726 chez Jean-Nicolas Varret.

MONS, BU : 1972/2235.

16-HOSSART (l'abbé), 1792

Histoire ecclésiastique et profane du Hainaut, par Mr. L'Abbé Hossart .- A Mons : Chez A.J. Lelong, imprimeur-libraire [...], 1792 .- 2 vol. ; 8°.

Le *sacrilège* de Cambron est décrit au tome second (pp. 86-87). Mention de l'appartenance (au dos de la couverture): *Donné à la bibliothèque du Département de Jemappes par Monsieur Leclercqz, homme-de-loi à Mons .- Relié.*

Tome premier : [4], 416 p. .- []2 A-Z8 Aa-Cc8 .- []2 r° : Avertissement ; [1]-99 : Histoire ecclésiastique et profane du Hainaut. Livre premier (3 chapitres) ; 100-212 : Livre second. Rainier au Long-Col rend le comté de Hainaut héréditaire dans sa maison (année 880 à 916), Rainier I, II, III, Garnier et Renaud, gouverneurs du Hainaut, Godefroid et Arnould, gouverneurs du Hainaut, Rainier IV et V, Richilde, Richilde et Herman, Richilde et Baudouin d'Hasnon, Richilde et Guillaume Osberne, Richilde ; 213-416 : Livre troisième. Comtes de Hainaut de la maison de Flandre (Baudouin II, III, régence d'Yolende de Gueldre, Baudouin IV, V, VI, la comtesse Jeanne & Ferrand de Portugal).

Tome second : [2], 368 p. .- []1 A-Z8 .- [1]-148 : Histoire ecclésiastique et profane du Hainaut. Livre quatrième (Marguerite de Constantinople et Jean d'Avesnes, Jean d'Avesnes II, Guillaume I, II d'Avesnes, Marguerite de Hainaut ; 148-360 : Livre cinquième (Guillaume de Bavière, Albert de Bavière, Guillaume de Bavière, Jacqueline de Bavière, Jacqueline de Bavière et Jean IV, duc de Brabant, Jacqueline de Bavière et Humfroi, duc de Gloucester, Jacqueline de Bavière et Philippe-le-Bon, Philippe-le-Bon, Charles-le-Hardi, Marie de Bourgogne, Marie de Bourgogne et l'archiduc Maximilien, l'archiduc Maximilien ; 360 : Permis d'imprimer (17 novembre 1790 ; auteur : L.J. Papin) ; 361-367 : Pièces justificatives (Charte de Henri IV, déclaration de saint Louis,

acte de légitimation de Jean et Baudouin d'Avesnes, Litterae Alexandri, papae, édit de la comtesse Marguerite de Constantinople) ; [368] : blanc.

Cité dans : -*Biographie nationale, op. cit.*, t. IX, 1886-1887, col. 521.

-*Catalogue de la bibliothèque publique de la ville de Mons, op. cit.*, t. II, p. 318

-MATTHIEU, A., *op. cit.*, pp. 179-180.

-ROUSSELLE, H., *op. cit.*, p. 599.

MONS, BU : 39/K 9093.

Chapitre 3- Etude du mot *Juif* dans les dictionnaires et les encyclopédies des XVII^e-XVIII^e S. de la bibliothèque de l'Université de Mons.

A-Introduction.

Après avoir défini les mots *dictionnaire* et *encyclopédie*², nous retracerons leur histoire pour permettre de replacer dans leur contexte les ouvrages de la bibliothèque de Mons ; chacun d'eux fera ensuite l'objet d'une étude plus détaillée.

Mais c'est évidemment le mot *Juif* qui a, enfin, retenu notre attention : nous examinerons, à travers ces témoins de la langue française, l'évolution de la manière de percevoir les Juifs, au cours des XVII^e-XVIII^e S.

Notre recherche débute en 1606, date du premier dictionnaire³ en langue française présent à la bibliothèque universitaire de Mons et elle se termine à la fin du XVIII^e S. En effet, à ce moment, le statut des Juifs change radicalement puisqu'ils obtiennent enfin l'égalité civile (chez nous, en 1781, Joseph II promulgue l'Edit de Tolérance⁴ ; en France, l'Assemblée nationale vote, en 1791, l'émancipation des Juifs⁵).

Définir le mot *dictionnaire* n'est pas aisé. Littré, par exemple, écrit qu'un dictionnaire est un *recueil des mots d'une langue, des termes d'une science, d'un art, rangés par ordre alphabétique ou autre avec leur signification*⁶. Cependant, comme le fait remarquer très justement Alain Rey, les grands dictionnaires de langue ne se limitent pas à permettre la maîtrise d'une langue :

² Le mot *dictionnaire* remonte au XVI^e S (Dictionnaire de Robert Estienne, 1539). Il est emprunté au latin médiéval *dictionarium* qui signifie *recueil de dictions (mots)*. D'après PICOCHÉ, J., *Dictionnaire étymologique du français*, Paris, Le Robert, 1979, p. 212.

Le mot *encyclopédie* a été introduit en français par Rabelais en 1532, dans le chapitre XX de *Pantagruel* : Thaumaste, vantant les vertus et le savoir de Panurge, dit que celui-ci lui a *ouvert le vrai puits et abîme de encyclopédie*. Le mot a été emprunté au latin de la Renaissance *encyclopedia* qui semble avoir été créé par Guillaume Budé (1508) d'après le grec *enkyklopaideia*, représentant une fausse lecture pour *enkyklios paideia* (ensemble des connaissances qu'un homme cultivé doit posséder). D'après MATORE, G., *op. cit.*, pp.57-58.

³ *Thrésor de la langue française...*, par J. Nicot.

⁴ *La Belgique autrichienne (1713-1794)*, sous la direction de HASQUIN, H., Bruxelles, Crédit Communal, 1987, pp. 227-228.

⁵ *L'état de la France pendant la révolution (1789-1799)*, sous la direction de VOVELLE, M., Paris, Editions La Découverte, 1988, p. 438.

⁶ Cité d'après l'*Encyclopaedia Universalis, s. v., Dictionnaire*, t. VII, 1993, p. 387.

grâce à leur contenu culturel et littéraire, grâce aux informations qu'ils donnent sur l'histoire du lexique, ils acquièrent une réputation quasi littéraire...à la limite, ils deviennent symboles et oracles, ce qui leur permet de survivre à leur raison d'être utilitaires⁷.

L'*encyclopédie*, quant à elle, n'explique pas les mots, elle décrit les choses.

Mais cette distinction est artificielle. Beaucoup de dictionnaires modernes ont le souci de fournir aux utilisateurs un maximum d'informations et, de ce fait, accentuent le caractère encyclopédique de leurs articles. D'autre part, les encyclopédies, même celles qui sont fondées sur un classement analytique, sont entraînées à étudier des mots⁸.

Si l'on applique ces définitions aux dictionnaires qui feront l'objet d'une étude détaillée⁹, nous pouvons les diviser en trois catégories :

-Les dictionnaires à caractère linguistique : Nicot (1606), Richelet (1688), Académie française (1798).

-Les dictionnaires linguistiques à tendance encyclopédique : Furetière (1690 et 1727), Tévoux (1732 et 1771).

-Les dictionnaires à caractère encyclopédique : Juigné-Broissinière (1627 et 1661), Moréri (1683, 1731, 1740, 1759), *Le grand dictionnaire des arts et des sciences* de l'Académie française (1696), Bayle (1696), *L'Encyclopédie* (1751), *L'Encyclopédie méthodique* (1788).

B : Dictionnaires et encyclopédies: bref historique des origines à la fin du XVIII^e S.

1-Antiquité.

Les premières formes de dictionnaire sont nées il y a quarante-cinq siècles en Babylonie : des tablettes sumériennes expliquent des idéogrammes devenus inintelligibles. D'autre part, des textes rédigés en deux ou trois langues (ougaritique, akkadien, sumérien) sont de véritables dictionnaires destinés aux étudiants.

Les grecs n'ont pas connu de dictionnaire mais des recueils de gloses expliquant des mots rares, techniques ou dialectiques appartenant à tel ou tel

⁷ REY, A., *Encyclopédies et dictionnaires*, Paris, P.U.F., col. Que Sais-je ? n° 2000, 1982, p. 8.

⁸ MATORE, G., *Histoire des dictionnaires français*, Paris, Larousse, 1968, p. 22.

⁹ Voir p. 110 et sv. pour les titres complets et les cotes à la bibliothèque universitaire de Mons..

écrivain (Homère, par exemple). Les travaux, aujourd'hui perdus, de Zénodote (III^e S. av. J.-C.), Aristophane de Byzance (260-180 av. J.-C.), Apollonios le Sophiste (I^{er} S.) sont représentatifs de la *lexicographie* grecque¹⁰.

A Rome, l'esprit encyclopédiste s'incarne chez Varron (I^{er} S. av. J.-C.)¹¹ qui nous livre de précieux renseignements sur le sens de certains mots latins et sur de nombreux noms propres. Plus connu encore, Pline l'Ancien (23-79)¹² reprend scrupuleusement et avec une remarquable absence d'esprit critique, la somme des connaissances de sa culture, reflétée par près de cinq cents auteurs soigneusement répertoriés¹³.

2- Le Moyen Age.

Il n'y a pas non plus de véritable dictionnaire au Moyen Age. L'inexistence de la vulgarisation scientifique, l'absence d'un vaste public cultivé et la décadence des études suite aux nombreuses invasions en sont les causes essentielles. De plus, le climat mystique médiéval n'est pas favorable à la création d'une discipline scientifique comme la lexicologie¹⁴.

Tout au plus, faut-il signaler l'existence de glossaires¹⁵ généralement bilingues qui traduisent, dans une langue vivante (romane ou germanique), des mots latins offrant des difficultés de compréhension pour des clercs peu instruits¹⁶.

Enfin, des ouvrages proposent une sorte de résumé des connaissances : ce sont des *sommes* ou des *miroirs* comme la *Summa theologica* (1265-1273) de saint Thomas d'Aquin et le *Speculum triplex* de Vincent de Beauvais terminé en 1244. Celui-ci a connu un succès considérable : on en possède quatre-vingts manuscrits et six éditions imprimées, dont la dernière est parue à Douai en 1624¹⁷.

¹⁰ MATORE, G., *op. cit.*, pp. 39-41.

¹¹ Auteur des *Antiquitates Rerum humanorum et divinarum* (45 livres) et des *Disciplinae* (9 livres).

¹² Auteur d'une *Histoire naturelle* (37 livres).

¹³ REY, A., *op. cit.*, pp. 55-56.

¹⁴ Dans les *Etymologiae* d'Isodore de Séville (570-636), on s'aperçoit que les mots qui désignent les objets sont susceptibles d'une interprétation mystique. Donner, par exemple, l'étymologie du mot *nux* (noix), c'est montrer que la partie verte de la noix est la nature humaine et la partie comestible, la nature divine ; la coque, quant à elle, symbolise la croix.

¹⁵ Le glossaire de Reichenau et celui de Cassel, par exemple, ont été élaborés entre le VIII^e et le X^e S. Leur auteur et leur provenance sont inconnus.

¹⁶ MATORE, G., *op. cit.* pp. 49-50.

¹⁷ REY, A., *op. cit.*, pp. 64-66

3- La Renaissance.

Dans un but didactique, les humanistes du XVI^e S. ont composé des dictionnaires polyglottes inspirés souvent du *Dictionnaire polyglotte* de l'érudit italien Ambrogio Calepino (1435-1511)¹⁸. C'est le cas de l'imprimeur Robert Estienne (1503-1559) qui, en 1531, s'inspire largement de Calepino dans son *Dictionarium seu linguae latinae thesaurus*. Mais, en 1539¹⁹, dans son *Dictionnaire français-latin...*, le français est la langue de départ et, pour la première fois, le mot *dictionnaire* apparaît dans notre langue. Si les définitions sont pour ainsi dire inexistantes et si les mots ne reflètent pas toujours l'usage contemporain, les dictionnaires de Robert Estienne ont donné une impulsion certaine aux études de vocabulaire. En effet, il présente, pour la première fois, un répertoire de dix mille mots français classés par ordre alphabétique. Des compléments viendront l'enrichir de mots sans correspondants latins, donc décrits et définis en langue française. L'édition de 1606 de Jean Nicot²⁰ diminue l'aspect bilingue au profit d'éléments français et démontre que les notices encyclopédiques peuvent être rédigées en langue vulgaire²¹.

4- Le XVII^e S.

En 1532, nous l'avons vu, Rabelais a utilisé pour la première fois le mot *encyclopédie*²². Mais il faut attendre *le moment où la classification du savoir échappe à l'ordre dicté par la théologie pour entrer dans l'ordre scientifique*²³, pour voir se développer les premières manifestations d'un véritable esprit encyclopédique²⁴.

Le *Dictionarium historicum ac poëticum* de Charles Estienne (1553) fut enrichi tout au long du siècle suivant et la version française de Juigné Broissinière²⁵ eut douze éditions en moins de trente ans, attestant le succès de la formule.

¹⁸ Célèbre en France sous le nom de Calepin, il désigne au XVII^e S. n'importe quel recueil de notes avant d'acquiescer le sens que nous connaissons aujourd'hui.

¹⁹ L'année de l'édit de Villers-Cotterêts qui oblige l'emploi du français dans la justice.

²⁰ *Thésor de la langue françoise tant ancienne que moderne... revu et augmenté de plus de moitié par Jean Nicot...* Cette édition est présente à la bibliothèque universitaire de Mons (cote : 207/B 1139).

²¹ *Encyclopaedia Universalis*, s. v. *Dictionnaire*, t. VII, 1993, p. 389.

²² Voir *supra*, p. 102, note 1.

²³ REY, A., *op. cit.*, p. 88.

²⁴ Signalons ZARA, ANTONIO, *Anatomia ingeniorum et scientiarum*, 1614 et ALSTED, JOHANN HEINRICH, *Encyclopaedia*, 1630.

²⁵ *Dictionnaire théologique, géographique, poétique, cosmographique et chronologique*, 1627 et 1661. Pour plus de détails, voir le chapitre suivant.

Plus critiques, Moréri²⁶, Furetière²⁷ et Bayle²⁸ préparent la floraison encyclopédique du XVIII^e S.

Dans le domaine de la lexicographie, on trouve l'influence de Bacon qui déplore, dans les différentes langues, l'absence de mots indispensables et la présence de mots inutiles, ce qui est préjudiciable quand on manie des notions abstraites. Les dictionnaires, à la fin du XVII^e S., se souviendront de la nécessité d'avoir une langue adaptée aux besoins de chaque discipline.

D'autre part, si Descartes emprunte ses mots à la philosophie traditionnelle, c'est par sa méthode que le rationalisme cartésien exercera une influence sur la grammaire et la lexicographie. La *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal (1660) est la première expression de ce nouvel état d'esprit : la raison détermine les principes de l'art de penser, qui se confond avec l'art d'écrire. La logique pénètre donc dans l'étude des phénomènes linguistiques, notamment dans le principe des définitions²⁹.

Enfin, il convient d'évoquer quatre théoriciens qui ont joué un rôle important dans la genèse du vocabulaire classique : Malherbe³⁰, Vaugelas³¹, Ménage³² et le P. Bouhours.³³

C'est dans ce contexte qu'apparaissent trois ouvrages fondamentaux pour la langue française : les *dictionnaires* de Richelet (1680), de Furetière (1690)³⁴ et de l'Académie (1694) dont nous reparlerons dans le chapitre suivant.

²⁶ *Le grand dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane* de Louis Moréri, 1674, 20 éditions. Pour plus de détails, voir le chapitre suivant.

²⁷ *Dictionnaire universel*, 1690. Pour plus de détail voir le chapitre suivant.

²⁸ *Dictionnaire historique et critique*, 1696. Pour plus de détails, voir le chapitre suivant.

²⁹ MATORE, G., *op. cit.*, pp.62-63 et 87.

³⁰ François de Malherbe (1555-1628), auteur du *Commentaire sur Desportes*, est l'apôtre de la pureté et de la clarté de la langue française : il veut éliminer les latinismes, les vocables provinciaux, les expressions archaïques, les termes *sales* et *bas*.

³¹ Claude de Vaugelas (1585-1650), cheville ouvrière du *Dictionnaire de l'Académie*, publié en 1647 d'importantes *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*. L'auteur ne prétend pas légiférer pour toujours, ni suivre des règles à priori ; il fonde ses remarques sur le *bel usage*, celui de la cour et de la bonne société parisienne.

³² Gilles Ménage (1613-1692), auteur des *Origines de la langue française* (1650) et des *Observations sur la langue française* (1672), a permis à la linguistique de réaliser d'énormes progrès.

³³ Le P. Bouhours (1628-1702) : un des *oracles* de l'Académie, est lié à La Fontaine, à Boileau et à Racine, dont il corrige les pièces. Il est considéré comme un excellent *enregistreur du bon usage*. Ces quatre notes ont été réalisées à partir de LAGARDE, A., MICHARD, L., *XVII^e S.*, Paris, Bordas, 1964, pp. 15-17 et 439-442.

³⁴ Le *Dictionnaire* de Furetière marque, nous l'avons vu, une étape importante pour l'histoire des encyclopédies, mais aussi pour l'histoire de la langue.

5-Le XVIII^e S.

Le goût pour les dictionnaires et les encyclopédies va se développer considérablement au XVIII^e S. Plusieurs causes peuvent expliquer ce phénomène :

- L'idée qu'une langue ne peut être fixée arbitrairement, puisqu'elle est une méthode pour penser (Condillac), permet d'affirmer la légitimité de nouveaux langages (la nomenclature chimique de Lavoisier, par exemple) et de prétendre que l'écrivain a le droit d'employer *une langue du cœur, mille fois plus variée que celle de l'esprit* (Diderot). La *néologie* se développe donc comme un instrument à libérer la pensée.³⁵
- La culture, basée sur le latin, l'érudition et la spéculation intellectuelle pure, est abandonnée. Les encyclopédistes se tournent vers une culture matérielle et consacrent de très nombreuses pages aux *arts et métiers*.
- L'intérêt du public pour les voyages se retrouve dans les ouvrages du XVIII^e S., abondamment documentés sur la géographie des continents explorés.
- Le développement des Académies de province (Dijon, Lyon, Montpellier...) favorise la vie intellectuelle et les progrès scientifiques.
- L'expansion du commerce du livre est remarquable au *Siècle des lumières* : éditeurs, libraires et imprimeurs sont de véritables hommes d'affaires, capables de se lancer dans des entreprises d'envergure.³⁶

L'*Encyclopédie* de Diderot, on l'a vu, a été précédée au XVII^e S. par des *Dictionnaires* (Moréri, Bayle, Furetière...). Au début du siècle suivant, répondant à un besoin croissant de savoir, les Jésuites ont publié le *Dictionnaire universel... de Trévoux* (1704), édition augmentée de nombreux termes techniques du *Dictionnaire* de Furetière.³⁷

D'autres ouvrages vont se succéder, montrant par là que l'idée de réaliser un répertoire général des connaissances humaines est dans l'air.

En France, citons André-François Boureau-Deslandes³⁸ ; en Allemagne, Johan Jacob Bucker³⁹ et en Angleterre Ephraïm Chambers⁴⁰.

³⁵ MATORE, G., *op. cit.*, pp. 91-93.

³⁶ PINAULT, M., *L'Encyclopédie*, Paris, P.U.F., col. Que Sais-je, n° 2794, 1993, pp. 11-13.

³⁷ La bibliothèque universitaire de Mons en possède deux éditions (1732 en 5 volumes et 1771 en 8 volumes).

Pour plus de détails, voir le chapitre suivant

³⁸ *Histoire critique de la philosophie, où l'on traite de son origine, de ses progrès et des diverses révolutions qui lui sont arrivées jusqu'à notre tems*, Amsterdam, 1737.

En 1745, le libraire Le Breton a l'idée de publier une traduction française de ce dernier ouvrage et confie l'entreprise à Diderot. Entouré de nombreux collaborateurs, il élargit le projet : l'*Encyclopédie* fera le point des connaissances, mais sera une œuvre de progrès dissipant les préjugés et accordant une large place aux arts mécaniques. En raison de nombreux problèmes (censure, défection de certains collaborateurs comme d'Alembert), la publication des dix-sept volumes de textes s'étale de 1751 à 1766 et celle des onze volumes de planches de 1762 à 1772.⁴¹

Un remaniement volumineux de l'*Encyclopédie* a été publié de 1782 à 1832 par Panckoucke, en proposant au lecteur une division des matières en sections indépendantes.⁴²

Alors que l'aventure encyclopédique française se termine, William Smellie (1740-1795) et une *société de gentlemen d'Ecosse* entreprennent la publication de l'*Encyclopaedia britannica* (1768-1771) qui va rapidement conquérir une réputation internationale.⁴³

Le public du XVIII^e S. manifeste bien entendu un grand intérêt pour les encyclopédies. Mais il ne faudrait pas oublier les nombreux dictionnaires de cette époque qui sont présentés alphabétiquement, procédé qui convient assurément à une société aimant la facilité et cherchant à se documenter rapidement.⁴⁴

C'est dans cette optique, que Voltaire, en 1764, voulant *mettre la raison en alphabet* publie le *Dictionnaire philosophique portatif*⁴⁵. Il croyait que cette formule était mieux adaptée à la lutte philosophique que les gros volumes de l'*Encyclopédie*. Les articles nous ramènent sans cesse aux thèmes de la propagande voltairienne : superstition, fanatisme, erreurs judiciaires, injustice sociale⁴⁶ et... antisémitisme.⁴⁷

³⁹ *Historia critica philosophiae*, Leipzig, 1742-44.

⁴⁰ *Cyclopedia or General Dictionary of arts and sciences*, Londres, 1728.

⁴¹ *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres. Mis en ordre et publié par M. Diderot (...); et quant à la partie mathématique, par M. d'Alembert, (...)*.
Pour plus de détails, voir le chapitre suivant.

⁴² *Encyclopédie méthodique*, Paris, Panckoucke, Liège Plomteux, 1782-92 ; Paris, Agasse, 1792-1832.

⁴³ REY, A., *op. cit.*, pp. 105-107.

⁴⁴ MATORE, G., *op. cit.*, p.93.

⁴⁵ Le titre *Dictionnaire philosophique* est adopté dans l'édition de 1770.

⁴⁶ LAGARDE, A., MICHARD, L., XVIII^e S., Paris, Bordas, 1966, p. 174.

⁴⁷ Voir à ce sujet POLIAKOV, L., *Histoire de l'antisémitisme, op. cit.*, t. II, pp. 103-117.

Une autre catégorie de dictionnaires fait une place assez grande au *bas langage*. Ph. J. Leroux ⁴⁸ et Panckoucke ⁴⁹, par exemple, mentionnent dans leur *Dictionnaire* de nombreux termes populaires et argotiques.

Plus sérieux, l'abbé Féraud ⁵⁰, aux goûts puristes, accueille dans son *Dictionnaire* près de deux mille termes nouveaux (mots techniques, néologismes, mots populaires).

Au total, près de cent cinquante ouvrages de ce genre paraissent au *Siècle des Lumières* ; dictionnaires de tout et de n'importe quoi : de l'amour, de la physique ; dictionnaires chrétien, philosophique, antiphilosophique...

Comme le constate Etiemble dans sa préface du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, le XVIII^e S. a vraiment la *manie du dictionnaire*.⁵¹

C- Les dictionnaires et encyclopédies des XVII^e-XVIII^e S. de la bibliothèque universitaire de Mons.⁵²

- **Pour le XVII^e S., la bibliothèque universitaire possède :**

1- Le *Thrésor de la langue françoise...* de Jean Nicot (1606).

La bibliothèque montoise possède la première édition : *Thrésor de la langue françoise tant ancienne que moderne, auquel entre autres choses sont les mots propres de marine, vénerie et faulconnerie cy devant ramassez par Aimar de Ranconnet (...), revu et augmenté en cette dernière impression de plus de moitié par Jean Nicot (...) Avec une grammaire françoise et latine (de J. Masset) et le recueil des vieux proverbes de la France*, Paris, David Douceur, 1606.⁵³

⁴⁸ *Dictionnaire comique, satirique, critique, burlesque, libre et proverbial*, 1735.

⁴⁹ *Dictionnaire des proverbes français, et des façons de parler comiques, burlesques et familières*, 1749.

⁵⁰ *Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille, 3 vol., 1787-1788.

⁵¹ VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, édition de ETIEMBLE, Paris, éditions Garnier Frères, 1967, p.VI.

⁵² Les ouvrages sont classés par ordre chronologique en tenant compte de la date de leur première édition.

⁵³ MONS, BU : 207/B 1139. D'après BRUNET, J.C., *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, t. IV, Paris, Firmin Didot, 1863, col. 71, il s'agit de la seule édition connue sous ce titre. Mais des libraires de Rouen, Lyon et Paris, l'ont amplement utilisée dans des éditions de dictionnaires français-latin, au XVII^e S.

Jean Nicot, seigneur de Villemain (1530 environ - 1604), ambassadeur à Lisbonne de 1559 à 1561, est un personnage controversé. S'il a laissé son nom à la célèbre et dangereuse *nicotine*, l'*Encyclopaedia Universalis* réduit fortement son rôle : il n'aurait pas *introduit* le tabac en Europe, mais il aurait simplement mis le produit à la mode, à la cour de Catherine de Médicis. Même mépris pour son *Trésor de la langue françoise...*, traité de *médiocre plagiat du Dictionnaire latin français de Robert Estienne auquel Nicot s'est contenté d'apporter des adjonctions d'importance minime*.⁵⁴

Georges Matoré n'est pas de cet avis. Pour lui, *ces critiques ne semblent pas fondées. En réalité, c'est dans un esprit différent qu'a été conçu le « Trésor... ». Plus complet que les autres dictionnaires du XVI^e S., cet ouvrage... offre des explications sur les sens des mots, sur l'orthographe, le genre, l'étymologie...* Enfin, si G. Matoré concède que Nicot a emprunté beaucoup d'éléments aux travaux antérieurs, il signale, à juste titre, que tous les auteurs de cette époque agissent de la même façon, empruntant sans vergogne sinon des articles entiers, du moins de nombreux fragments.⁵⁵

2- Le Dictionnaire théologique...de Juigné-Broissinière (1627).

Gentilhomme angevin et avocat au Parlement, il est l'auteur d'une compilation célèbre dont la bibliothèque universitaire possède deux éditions :

-*Dictionnaire théologique, historique, poétique, cosmographique et chronologique*, par de Juigné-Broissinière, Paris, chez Guillaume Le B[l]é, la Veuve Jean Roger et Jacques Roger, 1627.⁵⁶

-Même titre, 6^e édition, Paris, Guillaume Le Blé, 1661.⁵⁷

Pour Bonnegarde⁵⁸, Juigné -Broissinière a profité largement de l'ouvrage de Ch. Estienne. Les ajouts sont tirés des ouvrages de Magin et de Sébastien Munster, auteurs peu estimés, car trop crédules. Ce défaut de critique, les

⁵⁴ *Encyclopaedia Universalis, Thesaurus-Index*, t. IV, s.v. *Nicot*, 1990, pp. 2451-2452.

⁵⁵ MATORE, G., *op. cit.*, pp. 60-61.

⁵⁶ MONS, BU : 25K 5121.

⁵⁷ MONS, BU : même cote.

⁵⁸ BONNEGARDE (de), M., *Dictionnaire historique et critique ou recherches sur la vie, le caractère, les moeurs et les opinions de plusieurs hommes célèbres ; tirées des dictionnaires de Mrs Bayle et Chauffepié*, Lyon, chez Barret, 1771, p. 143.

anachronismes, les articles tronqués, les erreurs sans nombre, la faiblesse du style n'ont pas empêché la publication de douze éditions.⁵⁹

3- Le grand dictionnaire historique... de Moréri (1674).

Louis Moréri (1643-1680) fait ses études à Lyon et devient prêtre. Mais, très vite, il se consacre à son *Dictionnaire* dont le premier volume (1674) est dédié à l'évêque d'Apt, son protecteur. Arrivé à Paris, il fait partie, en 1678, de l'entourage du ministre Pomponne qui le fait connaître dans les milieux intellectuels de la capitale. Il meurt peu de temps après, épuisé par le travail de rédaction du *Dictionnaire*.

Celui-ci a connu beaucoup de succès comme en témoignent les vingt éditions qui se sont succédés jusqu'au milieu du XVIII^e S.⁶⁰

Il est possible de consulter à la bibliothèque universitaire quatre éditions de cet ouvrage :

-*Le grand dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, 3^e édition, Lyon, Jean Girin et Barthélémy Rivière, 1683, 2 vol., f^o.⁶¹

-*Le grand dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane (...), commencé en 1674 par Mr Louis Moréri, prêtre, (...) et continué par le même et par plusieurs auteurs de différents partis*, Première édition de Bâle (...), chez Jean Brandmuller, 1731, 6 vol., f^o.⁶²

-*Le grand dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane (...), par Mr Louis Moréri, prêtre, (...)*, 18^e et dernière édition, Amsterdam, P. Brunel (...), Leyden, S. Luchtmans (...), La Haye, P. Gosse ..., Utrecht, E. Neaulme, 1740, 8 vol., f^o.⁶³

-*Le grand dictionnaire historique et critique, par Louis Moréri, Nouvelle édition (20^e et dernière) dans laquelle on a refondu les suppléments de l'abbé Goujet ; revue et augmentée par Drouet*, Paris, Société des Libraires, 1759, 10 vol., f^o.⁶⁴

⁵⁹ *Nouvelle biographie générale*, s. v. Juigné Broissinière, t. XXVII, Paris, Firmin Didot frères, 1858, p. 154.

⁶⁰ LAROUSSE, P., *Grand dictionnaire universel du XIX^e à S.*, t. XVI, s.v. *Moréri*, Nîmes, Lacour, 1991 (édition anastaltique de l'édition de 1866-76), p. 560 et BRUNET, J. C., *op. cit.*, t. III, col. 1901, signale que la première édition est en un volume f^o.

⁶¹ MONS, BU : 1/A.

⁶² MONS, BU : 1969/ 3843-3847.

⁶³ MONS, BU : 1100/ 2070-2077.

⁶⁴ MONS, BU : 55D 5225.

Les critiques du *Dictionnaire historique...* sont contradictoires. Bonnegarde ⁶⁵, au XVII^e S, reconnaît qu'il est apprécié par les journalistes parisiens, mais se range cependant à l'avis de Prosper Marchand ⁶⁶ pour affirmer que Moréri est un écrivain médiocre et un compilateur inexact, surtout dans le domaine de la géographie. Plus près de nous, par contre, Alain Rey affirme que c'est *le premier dictionnaire de noms propres de conception moderne, joignant biographies et descriptions géographiques ou textuelles*. ⁶⁷ Quoi qu'il en soit, le succès de Moréri a duré deux siècles : Victor Hugo l'a utilisé abondamment pour les indications historiques figurant dans la *Légende des siècles* et dans ses romans. ⁶⁸

4- Le Dictionnaire de Richelet (1680).

Pierre Richelet (1631-1698) mène d'abord la vie d'un régent de classes élémentaires au collège de Vitry-le-François. A Paris, il est reçu avocat et hésite entre le barreau et la pédagogie. Finalement, il décide de se consacrer à des travaux encyclopédiques et lexicographiques. Auteur d'un *Dictionnaire des rimes* ((1667) et d'une *Versification française*, son titre de gloire est bien entendu son *Dictionnaire* (1680) édité pratiquement pendant un siècle. ⁶⁹

La bibliothèque universitaire en possède une édition de 1688 : *Dictionnaire françois contenant les mots et les matières, et plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise, ses expressions propres, figurées et burlesques, la prononciation des mots les plus difficiles, le genre des noms, le régime des verbes : avec les termes les plus connus des arts et des sciences. Le tout tiré de l'usage et des bons auteurs de la langue françoise, suivant la copie imprimée*, Genève, Jean Herman Widerhold, 1688, 4^o. ⁷⁰

⁶⁵ BONNEGARDE (de), M., *op. cit.*, p. 472.

⁶⁶ *Dictionnaire historique ou mémoires critiques et littéraires concernant la vie et les ouvrages de divers personnages distingués, particulièrement dans la république des lettres*, par Prosper Marchand, La Haye, P. de Hondt, 1758, 1 vol., f^o.

⁶⁷ REY, A., *op. cit.*, p. 90.

⁶⁸ MATORE, G., *op. cit.*, p. 97.

⁶⁹ LAROUSSE, P., *op. cit.*, t. XX, s. v. Richelet, p. 1187.

⁷⁰ MONS, BU : P IV 22/0 890. En raison du privilège exclusif de l'Académie pour l'édition d'un dictionnaire, Richelet a dû faire publier le sien à Genève. BRUNET, J. C., *op. cit.*, t. IV, col. 1291 écrit que la première édition (1680) a été réalisée par le même éditeur genevois. Par contre, nous n'avons pu déterminer la place de l'édition présente à la bibliothèque montoise (2^e ou 3^e édition ?).

Cet ouvrage a été composé rapidement grâce à la collaboration de l'avocat Patin et de quelques écrivains comme Rapin et Bouhours qui ont fourni de nombreux exemples tirés de leurs propres oeuvres. Si l'on excepte quelques attaques déplacées contre Furetière, on peut constater que Richelet a réalisé son œuvre avec goût et sérieux, éliminant les définitions des mots archaïques, triviaux et dialectaux.⁷¹

5- Le Dictionnaire universel... de Furetière (1690).⁷²

Antoine Furetière (1619-1688) entreprend d'abord des études juridiques et devient avocat ; mais il abandonne vite le barreau et entre dans les ordres. Il obtient des bénéfices qui lui permettent de donner libre cours à sa vocation littéraire. La publication de la *Nouvelle allégorique ou histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'Eloquence* (1658) lui vaut d'être reçu à l'Académie. Mais son esprit railleur, la sortie du *Roman bourgeois* en 1666⁷³ et, surtout, son intention de publier son propre dictionnaire, rival de celui de l'Académie, lui valent de se faire exclure de cette vénérable institution (1685). Il passe désormais son temps en polémiques avec ses anciens amis et collègues et travaille à la finition de son *Dictionnaire*. Celui-ci est édité après sa mort à Rotterdam et à La Haye (en 1690), en raison du privilège de l'Académie.⁷⁴

La bibliothèque universitaire en possède deux exemplaires, dont l'édition originale :

-Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes des sciences et des arts, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, 3 vol. 4^o.⁷⁵

Le protestant Basnage, réfugié en Hollande après la révocation de l'Edit de Nantes, a réédité le *Dictionnaire* de Furetière, en 1701. Les collections de la bibliothèque universitaire montoise possèdent également cette version, rééditée en 1727 : *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français, tant vieux que modernes, et les termes des sciences et des arts, par M. Antoine*

⁷¹ MATORE, G., *op. cit.*, pp. 75-76.

⁷² Sources de cette notice : MATORE, G., *op. cit.*, pp.76-79 ; REY, A., *op. cit.*, p. 91 ; *Encyclopaedia Universalis, Thésaurus-Index*, t. III, s. v., *Furetière*, 1990, pp. 1368-1369 ; LAGARDE, A., MICHARD, L., XVII^e S., *op. cit.*, pp. 80-81.

⁷³ Ce roman que l'on peut qualifier de *réaliste* critique les moeurs et le langage de la classe marchande. La description du peuple de Paris, jugée indigne d'un académicien, scandalisa ses collègues.

⁷⁴ Voir aussi Richelet, page précédente.

⁷⁵ MONS, BU : 9/A 850.

*Furetière, ensuite corrigé et augmenté par M. Basnage de Beauval, revu, corrigé et considérablement augmenté par M. Brutel de la Rivière, La Haye, chez Pierre Husson, Thomas Johnson, Jean Swart, Jean Van Duren, Charles Le Vier, La Veuve Van Dole, 1727, 4 vol., f°.*⁷⁶

Georges Matore⁷⁷ considère qu'il s'agit du *meilleur instrument de travail lexicographique du XVII^e S.* ; Furetière ayant considéré que *sa tâche était avant tout celle d'un témoin, les définitions sont assez courtes mais précises.* On notera également que cet ouvrage est riche en termes techniques (arts, sciences, métiers) et a servi de base au *Dictionnaire de Trévoux.*

6- Le Dictionnaire de l'Académie et le Dictionnaire des arts et des sciences (1694).

La création d'un dictionnaire fait partie des buts assignés à l'Académie par les lettres patentes de 1635 qui la fondent. A côté de cette entreprise ambitieuse étaient également prévues une grammaire, une poétique et une rhétorique, de manière à composer un corps de doctrine normative complet pour la langue et ses usages. La grammaire a vu partiellement le jour par les *Remarques sur la langue française* de Vaugelas (1647), mais la poétique et la rhétorique ont été négligées. L'attention de l'Académie s'est donc concentrée sur le dictionnaire.

Dès 1638, on jette les bases de l'ouvrage : les mots seront classés par familles de mots⁷⁸ et présentés avec des exemples inventés par les Académiciens. Ceux-ci manifestent peu d'enthousiasme : neuf mois sont nécessaires pour terminer la lettre A. Vaugelas prend les choses en main, mais sa mort (1650) ralentit l'ouvrage.⁷⁹ Avant de mettre les premiers cahiers sous presse (1680), il faut encore corriger les textes des premières lettres qui ont vieilli. Finalement, l'ouvrage est présenté à Louis XIV le 24 août 1694, dans l'indifférence.

Les *Dictionnaires* concurrents (Richelet et Furetière) lui sont supérieurs. A juste titre, on a reproché au *Dictionnaire de l'Académie* son manque d'unité (plus d'un demi-siècle de rédaction), ses trop nombreuses omissions

⁷⁶ MONS, BU : 184²/A.

⁷⁷ MATORE, G., *op. cit.*, pp. 78-79.

⁷⁸ Par exemple : CHEMIN, cheminer, acheminer, s'acheminer, acheminement...

⁷⁹ L'Académicien Boisrobert s'est moqué de ses confrères dans cette épigramme :

Tous ensemble, ils ne font rien qui vaille :

Depuis dix ans dessus l'F on travaille,

Et le destin m'aurait fort obligé

S'il m'avait dit : Tu vivras jusqu'au G.

Cité dans MATORE, G., *op. cit.*, p. 81.

(néologismes, par exemple) et son fameux classement par familles de mots, abandonné, d'ailleurs dans les éditions suivantes. L'ouvrage a connu, néanmoins, huit éditions de 1694 à 1932.

La bibliothèque universitaire ne possède qu'une édition tardive, la cinquième, qui a été publiée en 1798, après la fermeture de l'Académie. Elle a été revue sous le double rapport de la grammaire et de la typographie par MM. Sélis, Bourlet de Vauxcelles et Gence⁸⁰ : *Dictionnaire de l'Académie française, revu, corrigé, augmenté par l'Académie elle-même (5^e édition)*, Paris, J.J. Smits et Cie, 1798, 2 vol., 4^o.⁸¹

La pauvreté attribuée au *Dictionnaire de l'Académie* doit être cependant nuancée, car en 1694, Thomas Corneille⁸² publie, sous le patronage des Quarante, un dictionnaire encyclopédique dont la bibliothèque possède une édition hollandaise : *Le grand dictionnaire des arts et des sciences par MM. de l'Académie Française*, Amsterdam, Coignard, 1696.⁸³

La séparation des deux dictionnaires marque bien la distinction du langage poli dont se sert exclusivement l'honnête homme et du parler technique relégué dans une zone inférieure.

Les progrès des sciences, au XVIII^e S., amèneront les lexicographes à revoir leur position.⁸⁴

7- Le Dictionnaire de Bayle (1697).

Pierre Bayle (1647-1706) est né au foyer d'un humble pasteur des Pyrénées ariégeoises.. Converti à vingt et un ans par les Jésuites toulousains, il revient définitivement, au bout d'un an et demi à la religion de ses pères. Mais il est alors obligé de fuir la France, pour Genève où il termine ses études philosophiques et théologiques. Revenu quelques années à Sedan pour y enseigner la philosophie, il participe à la controverse qui oppose théologiens protestants et catholiques, en employant systématiquement l'arme de la réflexion

⁸⁰ BRUNET, J.C., *op. cit.*, t. II, col. 694.

⁸¹ MONS, BU : 89/C 1107.

⁸² Thomas Corneille (1625-1709) est, au XVII^e S., presque aussi illustre que son frère aîné Pierre. En fait, il est peu original, s'inspirant de son frère, de Racine et de Molière. De son abondante production, on retiendra deux tragédies : *Ariane* (1672) et *Le Comte d'Essex* (1678). D'après LAGARDE, A. et MICHARD, L., *XVII^e S., op. cit.*, p. 96.

⁸³ MONS, BU : 207/C.

⁸⁴ Cette notice a été réalisée à partir des ouvrages suivants : *Le nouveau dictionnaire des oeuvres de tous les temps et de tous les pays*, t. II, Paris, Robert Laffon-Bompiani, 1994, pp. 1850-1851 ; MATORE, G., *op. cit.*, pp. 79-86 ; *Encyclopaedia Universalis*, t. VII, s. v. *Dictionnaire*, 1993, p. 383.

sceptique.⁸⁵ Chassé définitivement de France, il se réfugie en Hollande où il publie des ouvrages critiques à l'égard de la religion catholique, dans lesquels il préconise la tolérance : *Pensées diverses sur la comète* (1682), *Critique générale de l'histoire du Calvinisme de Mainbourg* (1682). Dans *Les Nouvelles de la République des Lettres* (1684-1687), premier périodique littéraire français imprimé à l'étranger, il fait une grande place aux ouvrages controversés dont la publication était interdite en France.⁸⁶

Mais l'œuvre majeure de Bayle est, sans conteste, le *Dictionnaire historique et critique* (1695-97). Il s'agit d'un recueil d'articles concernant des noms propres historiques ou géographiques. Il a pour but de corriger, par un examen critique, les erreurs couramment admises (chez Moréri, par exemple). Les articles sont généralement courts ; mais l'essentiel réside dans les notes abondantes (environ trente fois plus longues que le texte). On ne peut lire un article, sans se reporter continuellement d'une page à l'autre ; ce procédé commode pour dissimuler la hardiesse de la pensée et exciter la curiosité du lecteur sera repris dans l'*Encyclopédie*.⁸⁷

Toutes les religions lui paraissent remplies d'erreur et de causes de discorde, car l'opposition entre la révélation et la connaissance rationnelle est inconciliable. Toutefois, il ne repousse pas les systèmes dogmatiques, mais il tire argument de l'incapacité de la raison humaine à arriver à la certitude absolue, pour reconnaître le mérite de la foi. Celle-ci, en posant comme certain ce qui est contraire à la raison, crée l'autodiscipline qui est la base du sentiment religieux. Cela n'empêche pas que la morale doive être considérée indépendamment de la foi et fondée sur la religion naturelle.

La préoccupation fondamentale de Bayle est donc la tolérance parce que la raison sert à éclairer la valeur des arguments présentés par les sectes et les philosophies et à donner quelques indications sur l'existence de Dieu et de l'âme.⁸⁸

La renommée européenne du *Dictionnaire* en fera un des livres de chevet de l'élite éclairée du XVIII^e S. Elle y apprendra une liberté critique qui enseigne à séparer le christianisme et l'humanité, d'une part ; le catholicisme et la vraie religion, de l'autre. Voltaire, à l'évidence, se souviendra toute sa vie de cette double leçon.⁸⁹

⁸⁵ SOLE, J., *Bayle polémiste*, Paris, Robert Laffont, col. Libertés 91, 1972, pp. 14-17.

⁸⁶ *Encyclopaedia Universalis*, t. III, s.v. Bayle, 1993, pp. 919-920.

⁸⁷ LAGARDE, A. et MICHARD, L., XVIII^e S., Paris, Bordas, 1966, p. 22.

⁸⁸ *Le nouveau dictionnaire des oeuvres de tous les temps et de tous les pays*, t. II, op. cit., pp.1853.

⁸⁹ *Histoire littéraire de la France*, sous la direction de ABRAHAM, P. et DESNE, R., t. IV, Paris, Editions sociales, 1975, p. 386.

Notons également que le *Dictionnaire* de Bayle a inspiré de nombreux autres ouvrages. La bibliothèque universitaire en possède trois : - *Nouveau dictionnaire historique et critique pour servir de supplément au dictionnaire de Bayle*, par Jacques Georges de Chauffepié, Amsterdam, Z. Chatelain (...) et La Haye, de Hondt, 1750-56, 4 vol., f° (MONS, BU : 55/C 5217).

- *Remarques critiques sur le dictionnaire de Bayle* (par l'abbé Joly), Paris, Dijon, 1752, 1 vol., f° (MONS, BU : 55/C 5214).

La bibliothèque universitaire possède la première et la cinquième éditions de cet ouvrage :

-*Dictionnaire historique et critique de Bayle*, Rotterdam, Reinier Leers, 1697, 2 vol., f°.

-*Dictionnaire historique et critique. 5^e édition revue corrigée et augmentée. Avec la vie de l'auteur par M. Des Maizeaux*, Amsterdam, P. Bruneel, Leyde, S. Luchtmans, La Haye P. Gosse..., Utrecht, E. Neaulme, 1740, 4 vol., f°.

- **Pour le XVIII^e S., La bibliothèque universitaire de Mons possède :**

1- Le Dictionnaire de Trévoux (1704).

Trévoux, petite ville du département de l'Ain, est le siège d'une académie des pères jésuites qui, à partir de 1701 publie un important journal de critique littéraire : *Le journal de Trévoux*. Ses éditeurs, les pères Buffier, Castel et Tournemire, ont l'idée de compléter le *Dictionnaire* de Furetière, modifié par Basnage, et d'en faire une sorte d'encyclopédie.

L'information de ce vaste recueil est excellente en ce qui concerne l'histoire des sciences ; par contre, on peut lui reprocher son esprit sectaire qui se met en évidence dans ses attaques des Jansénistes ou de l'Encyclopédie. Sur le plan lexicographique, l'ouvrage constitue un véritable trésor de renseignements pour le vocabulaire technique, scientifique, populaire et archaïque.

En conséquence, jusqu' au milieu du XIX^e S., les services rendus à la langue française par ce *Dictionnaire* sont immenses, tant en France qu'à l'étranger. Cinq éditions constamment enrichies marquent ce succès : 3 volumes, f°, en 1704 et 8 volumes du même format lors de la cinquième et dernière édition de 1771.⁹⁰

La bibliothèque universitaire en possède la deuxième et la cinquième éditions :

- *Dictionnaire historique et critique, ou recherches sur la vie, le caractère, les moeurs, les opinions de plusieurs hommes célèbres, tirées des dictionnaires de Bayle et Chauffepié*, par M. de Bonnegarde, Lyon, chez Barret, 1771, 4 vol., 8°. (MONS, BU : 25/M 5103).

⁹⁰ MATORE, G., *op. cit.* p. 94 et *Le nouveau dictionnaire des oeuvres...*, t. II, *op. cit.*, pp 1852-1853.

-*Dictionnaire universel françois et latin contenant la signification et la définition tant des mots de l'une et l'autre langue (...) avec des remarques d'érudition et de critique (...), Nouvelle édition corrigée, Paris, Chez la Veuve Delaune, 1732, 7 vol., f°.*⁹¹

-*Dictionnaire universel françois et latin, vulgairement appelé dictionnaire de Trévoux, contenant la signification et la définition des mots de l'une et de l'autre langue (...), avec des remarques d'érudition et de critique (...), Nouvelle édition corrigée et considérablement augmentée, Paris, Cie des Libraires associés, 1771, 8 vol., f°.*⁹²

2-L' Encyclopédie (1751) et L'Encyclopédie méthodique (1782).

Nous avons déjà évoqué le démarrage de cette entreprise ambitieuse⁹³. Il nous reste à en décrire les difficultés pour la mener à son terme.

Dès 1747, Diderot réunit les premiers collaborateurs : Buffon, Rousseau, le président de Brosses, d'Alembert, d'Holbach, Jaucourt...⁹⁴ et annonce huit volumes de textes et deux de planches. Mille souscripteurs témoignent du succès rencontré auprès du public qui salue la parution du premier volume en 1751. Les Jésuites et les Jansénistes, offusqués par les articles *hérétiques* de l'abbé de Prades⁹⁵, parviennent à faire interdire la publication et la détention de l'ouvrage (1752). La protection de Mme de Pompadour, ennemie des Jésuites, et celle de Malesherbes, directeur de la librairie, permettent, néanmoins, la parution des volumes III à VII (1753-1757). Cependant, l'attentat de Damiens contre le roi (1757) permet aux dévots de reprendre leurs attaques contre l'*Encyclopédie* qui est finalement interdite l'année suivante.. L'entreprise est, une fois de plus, sauvée du naufrage par Malesherbes qui autorise le remboursement des souscripteurs, sous forme de volumes de planches. D'autre part, Diderot poursuit clandestinement l'impression des dix volumes restants (VIII^e au XVII^e vol.)⁹⁶.

Entreprise audacieuse, l'*Encyclopédie* s'est assignée pour buts de faire triompher la raison, d'abattre les préjugés et de mettre à la portée d'un large public toutes les branches de la connaissance. A l'idée religieuse de l'humanité déchue, elle oppose la volonté optimiste d'assurer le bonheur humain par le

⁹¹ MONS, BU : Drapiez 184 2/A.

⁹² MONS, BU : 66 1/A 849.

⁹³ Voir *supra.*, p. 108.

⁹⁴ Au total, ils seront plus de 160.

⁹⁵ Collaborateur de Diderot. Auteur notamment (dans le volume II) de l'article *certitude* dans lequel il fait état de beaucoup de ...scepticisme.

⁹⁶ Soi-disant imprimés à Neufchâtel.

progrès de la civilisation.. Cette profession de foi fait de l'*Encyclopédie* l'ouvrage le plus représentatif du XVIII^e S.

La bibliothèque universitaire possède un exemplaire de cette édition dite de *Paris*.

- Les volumes des textes de I à VII portent le titre : *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres. Mis en ordre et publié par M. Diderot (...); et quant à la partie mathématique par M. D'Alembert (...)*, Paris, chez Briasson, David l'ainé, le Breton, Durand, Tome I, 1751 (t. II, 1751 ; t. III, 1753 ; t. IV, 1754 ; t. V, 1755 ; t. VI, 1756 ; t. VII, 1757).

- Les tomes VIII à XVII portent le titre : *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres. Mis en ordre et publié par M. ****, tome huitième, A Neufchâtel, chez Samuel Faulche et Compagnie, 1765 (t. IX-XVII, 1765)⁹⁷.

L'aventure de l'*Encyclopédie* s'est poursuivie dans toutes les éditions qui paraissent en Italie⁹⁸ et en Suisse⁹⁹. Le succès idéologique se double aussi d'une grande réussite commerciale ; les deux faits sont intimement liés et se situent dans la conception précapitaliste de la 2^e moitié du XVIII^e S.¹⁰⁰

C'est dans ce contexte que Charles Panckoucke va éditer l'*Encyclopédie méthodique*. En réalité, l'idée revient au libraire liégeois Devéria qui annonce en 1778 la sortie d'une *Encyclopédie rangée par ordre de matières...* Ce projet ne peut laisser indifférent Panckoucke qui y voit une concurrence à ses autres éditions¹⁰¹. Il profite des dissensions au sein de l'équipe liégeoise pour se mettre à la tête de l'affaire et, le 20 juin 1780, il obtient le privilège général pour quarante années successives pour l'imprimerie et la vente de l'*Encyclopédie méthodique*¹⁰² dont il devient l'éditeur et le rédacteur en chef. Le classement alphabétique est abandonné; la présentation est thématique et regroupe vingt-six sous-encyclopédies destinées à couvrir le savoir universel¹⁰³. Le recrutement des collaborateurs s'effectue dans un autre esprit que pour l'édition de Paris :

⁹⁷ MONS, BU : 71 ter/D 571

⁹⁸ Edition f° de Lucques (1758-1771), édition f° de Livourne (1770-79).

⁹⁹ Edition f° de Genève (1771-73), édition 4° de Genève et de Neufchâtel (1777-79), édition 8° de Berne et Lausanne (1778-1781), *Encyclopédie d'Yverdon*, 4°, (1770-1780).

¹⁰⁰ Cette notice sur l'*Encyclopédie* a été réalisée à partir de : PINAULT, M., *L'Encyclopédie*, *op. cit.*, 127 pp. ; *Encyclopaedia Universalis*, t. VIII, s. v. *Encyclopédie de Diderot*, 1992, pp. 279-284 ; LAGARDE, A. et MICHAUD, L., XVIII^e S., *op. cit.*, pp. 236-238 ; MATORE, G., *op. cit.*, pp. 98-104 et REY, A., *op. cit.*, pp. 96-105.

¹⁰¹ Panckoucke est impliqué dans les éditions suisses de l'*Encyclopédie*.

¹⁰² MONS, BU : 180 1/E . Son titre exact est : *Encyclopédie méthodique, ou par ordre de matières ; par une société de gens de lettres, de savants et d'artistes ; précédée d'un vocabulaire universel, servant de table pour tout l'ouvrage, ornée des portraits de MM. Diderot et d'Alembert, premiers éditeurs de l'Encyclopédie*.

¹⁰³ Ces sections, néanmoins, gardent le classement alphabétique.

moins de philosophes, mais plus d'hommes de sciences et de juristes issus des meilleures institutions officielles.

Le projet devient gigantesque : il comprend 157 volumes de textes et 53 de planches parus, de 1782 à 1792 à Paris, chez Panckoucke, avec la collaboration de Plomteux, à Liège, puis chez Agasse, gendre de Panckoucke, de 1792 à 1832¹⁰⁴.

3- Le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire (1764).

Le XVIII^e S., on le sait, est le siècle des dictionnaires et Voltaire participe à cet engouement : il collabore à l'*Encyclopédie* de 1755 à 1758, mais il finit par se retirer de l'entreprise, l'accusant de noyer l'essentiel dans un fatras.

Il déclare, cependant, en 1763 : *Je crois qu'il faudra désormais tout mettre en dictionnaire. La vie est trop courte pour lire de suite tant de gros livres ; malheur aux longues dissertations*¹⁰⁵. Ce dictionnaire, Voltaire le veut bref, incisif, d'où l'idée d'un *portatif* à l'usage des *honnêtes gens*¹⁰⁶.

La première édition (1764) du *Dictionnaire philosophique portatif*, publié à Genève, chez Cramer, ne comporte que 73 articles. Du vivant de l'auteur, quatre autres éditions vont paraître, augmentées chaque fois de plusieurs articles¹⁰⁷. Après la mort du *patriarche de Ferney*, les éditeurs de Kehl (1784-1789) publient l'édition complète de ses oeuvres. Le *Dictionnaire philosophique* comporte, cette fois, 614 articles par le regroupement, sous un même titre, de plusieurs ouvrages : *Nous (les éditeurs) avons réuni sous le titre « Dictionnaire philosophique », les Questions sur l'Encyclopédie, le Dictionnaire philosophique, réimprimé sous le titre de la Raison par alphabet, un dictionnaire manuscrit intitulé l'Opinion en alphabet, les articles de M. de Voltaire insérés dans l'Encyclopédie ; enfin plusieurs articles destinés pour le dictionnaire de l'Académie française*¹⁰⁸.

Cette édition est présente à la bibliothèque universitaire sous le titre :

¹⁰⁴ PINAULT, M., *op. cit.*, pp. 119-122.

¹⁰⁵ Cité dans BEAUMARCHAIS de, J.-P., COUTY, D., t. II, *op. cit.*, p. 542.

¹⁰⁶ Dans la préface du *Dictionnaire philosophique*, Voltaire écrit : *Ce n'est même que par des personnes éclairées que ce livre peut être lu ; le vulgaire n'est pas fait pour de telles connaissances...Ceux qui disent qu'il y a des vérités qui doivent être cachées au peuple ne peuvent prendre aucune alarme ; le peuple ne lit point, il travaille six jours de la semaine et va le septième au cabaret. En un mot, les ouvrages de philosophie ne sont faits que pour les philosophes, et tout honnête homme doit chercher à être philosophe, sans se piquer de l'être.* (VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique. Edition de Etienne*, Paris, éditions Garnier Frères, 1967, p. XL.

¹⁰⁷ Deux éditions se succèdent en 1765, ajoutant 23 articles ; celle de 1767 en possède 18 nouveaux et enfin, en 1769, 4 articles inédits portent le total à 118. Le titre *Dictionnaire philosophique* apparaît pour la première fois dans l'édition de 1770 (VOLTAIRE, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, pp. XXIII-XXVII) .

¹⁰⁸ *Oeuvres complètes de Voltaire*, t. XXXVII, p. 2. (Pour les références complètes de l'ouvrage, voir ci-dessus).

Oeuvres complètes de Voltaire (avec des avertissements et des notes par Condorcet, édition procurée par les soins de M. de Croix et sous la direction typographique de M. Letellier), 70 vol., Paris, Kehl, imprimerie de la Société littéraire typographique, 1784-89, 8^o¹⁰⁹.

Dans cet ouvrage au style polémique, où l'ironie et les sarcasmes ne sont pas absents, on retrouve un condensé de la pensée voltairienne avec ses interrogations, son scepticisme et sa haine de l'assujettissement¹¹⁰.

D- Analyse du mot *Juif* dans les dictionnaires et les encyclopédies des XVII^e- XVIII^e S. de la bibliothèque universitaire.

1- Tableau comparatif.

Ce tableau reprend les dictionnaires classés par ordre chronologique, en fonction des éditions représentées à la bibliothèque universitaire de Mons.

Il ne mentionne pas les ouvrages de Bayle et de Voltaire qui ne comportent pas d'article *juif* et qui, de ce fait, sont difficilement comparables aux autres dictionnaires. Ces deux auteurs sont néanmoins évoqués dans le *commentaire* qui suit les tableaux.

¹⁰⁹ MONS, BU : 9/I et J 754. Le *Dictionnaire philosophique* se trouve aux volumes 37 à 43.

¹¹⁰ BEAUMARCHAIS de, J.-P. ..., *op. cit.*, p. 542.

Tableau n°5 - Tableau comparatif : le mot *Juif* dans les dictionnaires et les encyclopédies des XVII^e-XVIII^e S de la bibliothèque universitaire de Mons¹¹¹.

Dictionnaires	L'article, en général	Attitude des autorités et de la population vis-à-vis des Juifs	Les Juifs sont perçus comme :
1606, NICOT, p. 362.	Donne uniquement la traduction du mot <i>Juif</i> et un exemple.		<i>Juifs qui gardent le sabbath: Judaei sabbatharii.</i>
1627, JUIGNE-BROISSINIÈRE, Col. 1412-1415.	Tant que les Juifs ont respecté Dieu, ils ont bénéficié de sa protection. Mais ils l'ont abandonné plusieurs fois dans leur histoire et ont refusé de reconnaître Jésus-Christ. Cela explique leurs malheurs.	<i>...opprobre de toutes les nations...hais tant des chrétiens que des Turcs... chassés de France ... et d'Espagne (Col. 1414).</i>	<i>...abandonnés à toutes sortes de malédictions et de misères...errants et vagabonds... [ils] portent une barrette... [et] pratiquent l'usure... (Col. 1413-1414).</i>
1661, JUIGNE BROISSINIÈRE, Col. 1412-1415.	Exactement le même texte que dans l'édition de 1627.		
1683, MORERI, t.II, pp. 331-334.	Dans l'article <i>Judée</i> , un paragraphe s'intitule <i>Des Juifs</i> . L'article explique l'histoire des Hébreux dans l'antiquité. Le tort des Juifs est d'avoir refusé de suivre <i>Jésus-Christ comme le véritable Messie</i> . C'est la source de tous leurs malheurs.	<i>...les Juifs ont toujours été poursuivis par la Justice divine; et n'ont pu ny rompre leurs chaînes, ny changer la générale aversion que tous les peuples de la terre ont conçue contre eux (p. 333).</i>	<i>..malheureux esclaves...rebut des peuples chez qui ils se sont retirez... ennemis de Jésus-Christ... (pp. 332-333).</i>

¹¹¹ Voir pages suivantes

1688, RICHELET, p. 396.	Ce dictionnaire de la langue française se borne à fournir au lecteur une courte définition accompagnée d'un exemple. Aucune expression hostile aux Juifs. Une exception, à cette époque.		<i>Juif: qui est né Juif. Un savant Juif, une belle juive.</i>
1690, FURETIÈRE, t. II, f° Rr 4,recto.	Définition neutre du mot <i>juif</i> : <i>Qui est de la nation de Judée, ou descendu de ses habitants, ou qui suit l'ancienne loi de Moïse et ses cérémonies.</i> Par contre, les proverbes donnés en exemples comportent des connotations négatives. Ils seront repris dans la majorité des ouvrages du XVIII ^e siècle.		<i>J'aimerois autant être entre les mains des Juifs:... [ce sont des gens] cruels, barbares, impitoyables. Un Juif, un vrai Juif. D'après l'auteur, c'est le nom donné à un marchand qui trompe car les Juifs sont de grands usuriers, fripiers et trompeurs. Les deux autres proverbes ne sont pas agressifs: riche comme un Juif et le Juif errant.</i>
1696, <i>Le Grand Dictionnaire des Arts et des Sciences</i> , pp. 351-352.	Cet article passe surtout en revue les rites de la religion juive, considérés comme ridicules et surtout peu ou mal compris des Juifs eux-mêmes.		<i>Peuple aveugle et obstiné... leur liturgie estant en ancien hébreu que fort peu d'entr'eux entendent ; ... cette loi tirée du Talmud qu'il n'entendent pas... Ridicules cris, ... exécration prière (p. 351).</i>
1727, FURETIÈRE, t. II, f° Iiiii3 recto et verso.	Petit changement dans la définition (toujours neutre): <i>Qui est de l'une des Tribus d'Israël, ou qui observe la loi de Moïse et ses cérémonies...</i> Mêmes proverbes qu'en 1690.		Voir l'édition de 1690.
1732, TRÉVOUX, t. III, col. 1156-57.	<i>Ce peuple descendu du patriarche Jacob a connu beaucoup de persécutions dues à la malédiction divine, après que les Juifs eurent méconnu et crucifié le Christ</i> (col. 1157). Après quelques notes sur l'histoire et les sectes juives, l'article reprend textuellement les proverbes contenus dans le Furetière.	<i>Méprisez et haïs par tout</i> (col 1156).	<i>Obstinez en leur haine contre Jésus-Christ...</i> (col. 1157). Pour les proverbes: cf. Furetière.

<p>1732, MORERI, t. IV, pp. 784-789.</p> <p>1740, MORERI, t. V, pp. 195-200.</p> <p>1759, MORERI, t. VI, pp. 474-482.</p>	<p>Même texte de base que pour l'édition de 1683, avec plus de détails sur l'histoire ancienne, les cérémonies. Un autre article est intitulé : <i>Juif-errant</i> (p. 792).</p> <p>Même texte que l'édition de 1732.</p> <p>Même texte que pour les deux éditions précédentes. Mais pas de paragraphe <i>Juif-errant</i>.</p>	<p>Voir l'édition de 1683 + <i>Au temps de la 2^e croisade... Raoul prêcha qu'il falloit...tuer tous les Juifs qui étoient plus ennemis de Jésus-Christ que tous les Mahométans...</i> (p. 788). <i>Sous le règne de Philippe le Bel,... cette nation continua d'être l'exécration des chrétiens ... On confisquoit les biens des Juifs qui se convertissoient... En Turquie, [ils] sont en horreur à cause des cruautés inouïes...</i> (p. 788).</p>	<p>Voir l'édition de 1683 + [le peuple juif] <i>exerçoit de cruelles exactions et de pernicieuses usures</i> (p. 787). [Ils sont accusés d'avoir] <i>fait outrage aux saintes hosties et crucifié des enfants.</i></p> <p><i>Idem.</i></p> <p><i>Idem.</i></p>
<p>1765, <i>Encyclopédie</i>, t. IX, pp. 24-51 (Édition de Paris de 1751).</p>	<p>Jaucourt, l'auteur de l'article <i>Juif</i>, marque une rupture avec les ouvrages précédents.</p> <p>Il condamne les persécutions : <i>quand on pense aux horreurs que les Juifs ont éprouvées...</i>; il s'étonne de leur résistance aux malheurs et admire leur fidélité à leurs croyances. Par ailleurs, il tente d'expliquer la diaspora et de justifier l'usure. Et il conclut : <i>Il en est d'eux comme des chevilles et des clous...qui sont nécessaires pour ... joindre toutes les parties</i> (pp. 24-25).</p>	<p><i>...comme ils s'y [le commerce] enrichissent nécessairement, on les traita d'infâmes usuriers. Les rois ne pouvant fouiller dans la bourse de leurs sujets, mirent à la torture les Juifs qu'ils ne regardaient pas comme citoyens</i> (p. 24).</p> <p><i>En un mot, on peut dire combien en tout lieu, on s'est joué de cette nation, d'un siècle à l'autre. On a confisqué leurs biens lorsqu'ils recevoient le christianisme et bientôt après, on les a fait brûler, lorsqu'ils ne voulurent pas le recevoir.. On s'est fort mal trouvé en Espagne de les avoir chassés, ainsi qu'en France..</i> (p. 25).</p>	<p><i>Le Judaïsme,...de toutes les religions du monde ... celle qui est le plus rarement abjurée...</i></p> <p><i>Leur nombre doit être naturellement attribué à leur genre de vie sobre et réglé, à leurs abstinences, à leur travail...</i> (p. 24).</p>

1771, TRÉVOUX, t. V, pp. 301-302.	Même définition et mêmes proverbes que l'édition de 1732. Un petit ajout : un extrait des <i>Lettres Persanes</i> de Montesquieu (présent également dans l' <i>Encyclopédie</i>) : ... <i>c'est une mère [le Judaïsme] qui a engendré deux filles qui l'ont accablée de mille plaies...</i> (pp. 301-2).	Voir l'édition de 1732.	Voir l'édition de 1732.
1788, <i>Encyclopédie Méthodique, Histoire</i> , t. III, pp. 211-43.	Même texte que pour l'édition de Paris, précédé de l'article <i>Fontannier</i> (<i>qui a été oublié à sa place</i>) dans lequel on met en évidence la barbarie lors de l'arrestation et la condamnation au bûcher de Fontannier qui prêchait le judaïsme à Paris (pp. 210-211).	Voir l'édition de 1765. Pour l'article Fontannier : <i>Autrefois, en France, le gouvernement tolérait les Juifs, les Juifs pressuroient le peuple et le gouvernement pressuroit les Juifs à son tour... Telle fut longtemps à l'égard des Juifs la conduite d'un gouvernement sans principes comme sans lumières ...</i> (p. 210).	Voir l'édition de 1765.
1798, <i>Dictionnaire De l'Académie Française</i> , t. I, p. 764.	Courte définition insistant sur l'emploi du mot <i>juif</i> dans des expressions (cf. Trévoux et Furetière). Néanmoins, le vocabulaire est moins haineux.		<i>Juif...homme qui vend exorbitamment cher.</i> <i>Le mot juif est utilisé dans le style familier pour désigner tous ceux qui cherchent à gagner de l'argent par des moyens injustes et sordides.</i> <i>Riche comme un Juif... pour dire il est fort riche...</i> <i>Homme qui va et vient... c'est le Juif-errant.</i>

2- Commentaire.

Ces maudits usuriers, ce peuple aveugle et obstiné, ces ennemis de Jésus-Christ, errants et vagabonds furent l'opprobre de toutes les nations, dont les princes ne se privaient pas de les chasser puis de les rappeler pour en tirer le maximum d'argent.

Voilà, en quelques mots repris dans les dictionnaires du XVII^e S.¹¹², l'avis unanime¹¹³ des lexicographes du Grand Siècle qui attribuent les malheurs dont sont victimes les Juifs à leur mépris et à leur rejet de Jésus-Christ.

Les dictionnaires étant le reflet, non seulement de la langue, mais aussi des mentalités d'une époque, nous allons tenter de comprendre cette haine antijudaïque, très proche, par ailleurs, des sentiments d'une célèbre épistolière¹¹⁴. Elle écrit, cent ans avant la révolution française : *Cette haine qu'on a pour eux (les Juifs) est extraordinaire. Mais d'où vient cette puanteur qui confond tous les parfums ? C'est sans doute que l'incrédulité et l'ingratitude sentent mauvais comme la vertu sent bon...Je sens de la pitié et de l'horreur pour eux, et je prie Dieu avec l'Eglise qu'Il leur ôte le voile qui les empêche de voir que Jésus-Christ est venu.*

En fait, depuis leur expulsion de 1394, il n'y a plus de Juifs en France et ce, jusqu'à la conquête de l'Alsace et de Metz par Louis XIV (1678). La seule exception, en 1615, est la venue à Paris, à la demande de Concino Concini, d'un médecin juif vénitien, Montaldo, qui amène avec lui quelques coreligionnaires. La même année, un autre protégé de Concini, Cosme Ruger, abbé de Saint-Mahé, en Bretagne, refuse les sacrements sur son lit de mort, préférant mourir en *athéiste*. Aussitôt le bruit se répand que l'impiété, les mœurs corrompues, les sorciers et les Juifs sont les maîtres du pays. Cela suffit pour que le Parlement de Paris prenne des mesures énergiques et renouvelle (12 mai 1615) l'édit d'expulsion de 1394¹¹⁵.

Nous voyons donc, comme l'écrit Léon Poliakov¹¹⁶, qu'un *problème juif* continue à préoccuper les imaginations à une époque où l'énorme majorité des

¹¹² Pour les références, voir les tableaux aux pages précédentes.

¹¹³ Nous verrons, plus loin, le cas de Pierre Bayle.

¹¹⁴ SEVIGNE, Mme DE, *Lettres*, Paris, La Pléiade, 1957, t. III, p. 466 (Lettre du 26 juin 1689 à Mme de Grignan).

¹¹⁵ *Considérant que les rois très Chrétiens ont en horreur toutes les nations ennemies de ce nom et surtout celle des Juifs, qu'ils n'ont jamais voulu souffrir en leur royaume... Nous avons dit, ordonné, voulu et déclaré que tous lesdits Juifs qui se trouveront en cestuy notre royaume seront tenus sur peine de la vie et de confiscation de tous leurs biens d'en vuider et de se retirer hors d'iceluy...* (Cité dans POLIAKOV, *Histoire de l'antisémitisme*, t. I, *Du Christ aux Juifs de cour*, Paris, Calmann-Levy, 1955, p. 196. C'est à cet auteur, sauf avis contraire, que nous empruntons les citations de ce chapitre qui ne se trouvent pas dans les dictionnaires étudiés.

¹¹⁶ *Ibidem*, p. 198.

Français n'ont jamais aperçu un Juif au cours de leur vie...Nous sommes donc en présence d'une fixation collective à vide, si caractéristique de l'antisémitisme.

Dès lors, on peut se demander comment ces représentations ont pu être nourries et fortifiées.

En fait, au XVII^e S., l'éducation étant exclusivement aux mains des religieux, c'est là qu'il faut aller chercher la réponse. Du catéchisme, sous forme de questions et de réponses¹¹⁷, en passant par la lecture édifiante de nombreuses vies de Jésus ou des saints¹¹⁸, le jeune chrétien est informé, durant son instruction, de l'existence d'un peuple coupable du plus grand crime de tous les temps et détestable, en conséquence.

Si la majorité des gens ne fréquentent pas les établissements scolaires, tout le monde se rend à la messe. On connaît mal le contenu des sermons des humbles curés ; mais ils s'inspirent vraisemblablement du discours des grands prédicateurs tels que Bossuet¹¹⁹, Bourdaloue¹²⁰ ou Massillon¹²¹ qui vilipendent les Juifs et évoquent la menace qu'ils symbolisent pour les chrétiens.

Cette propagande est-elle agissante ? Peut-elle, en la quasi-absence de Juifs, susciter de grands mouvements de fureur populaire ?

Curieusement, la réponse est positive : Léon Poliakov¹²² a relevé deux explosions de haine, l'une à Paris et l'autre à Metz. Dans la capitale française, en 1652, un certain Jean Bourgeois appelle la confrérie des fripiers *les messieurs de la synagogue*. Ceux-ci, vexés, finissent par le tuer. L'opinion publique est alertée. Les pamphlets les accusent d'être des Juifs et le meurtre de Jean Bourgeois est assimilé à la crucifixion. Cette poussée d'antijudaïsme est de courte durée. Le procès établit que les fripiers sont de bons catholiques qui ont le tort d'exercer un métier *traditionnellement juif*, à la base de ces tenaces suspicions sociales. A Metz (où il y a des Juifs), en 1670, s'ouvre un procès pour meurtre rituel. Au même moment, à Paris (où il n'y a pas de Juifs), des jeunes

¹¹⁷ (Jésus) eut-il des ennemis ? - Oui, les Juifs charnel. - Jusqu'où alla la haine des ennemis de Jésus ? - Jusqu'à résoudre sa mort...- Que devinrent les Juifs ? - Ils furent réduits en servitude, et dispersés à travers le monde. *Catéchisme* de l'abbé Fleury, Paris, 1766, leçon XXVII.

¹¹⁸ Par exemples, la *Vie de Jésus-Christ* composée au XV^e S. par Ludolphe le Chartreux ou le *Bouquet sacré composé des roses du calvaire, des lys de Bethléem, des jacinthes de l'Olivet et de plusieurs autres belles pensées de Terre Sainte*, par le Père Boucher, mineur observantin, Paris, 1620.

¹¹⁹ *Le plus grand crime des Juifs, ce n'est pas d'avoir fait mourir le Sauveur...C'est l'endurcissement, c'est l'impénitence.* BOSSUET, *Oeuvres oratoires*, Paris, éd. Lebarq, 1913, p. 160.

¹²⁰ *On lui prépare une couronne d'épines qu'on lui enfonce avec violence dans la tête...Voilà comment la Synagogue a traité son Roi ! ...Indignité que nous détestons ! Mais tandis que nous la détestons dans les autres, que ne la détestons-nous pas en nous-mêmes ? Car n'est-ce pas nous-mêmes, chrétiens, qui cent fois en avons usé de la sorte à l'égard de Jésus-Christ ?...* BOURDALOUE, *Oeuvres complètes*, Paris, 1822-25, t. XI, p. 193.

¹²¹ *Voilà l'homme, ecce Homo. Ce spectacle peut-il nous laisser insensibles ?...Voulez-vous mêler vos voix à celles des perfides Juifs, et demander encore qu'on Le crucifie ?...* MASSILLON, *Oeuvres complètes*, Paris, t. V, 1823, p. 337.

¹²² POLAKOV, L. *op. cit.*, pp. 210-216.

gens disparaissent et les Juifs (mais lesquels ?) sont accusés du crime. Faute de Juifs et de preuves, l'affaire s'éteint rapidement.

Comme on le voit, l'antijudaïsme perceptible dans les dictionnaires du XVII^e S trouve son origine dans la société et l'éducation chrétiennes : après mille six cents ans, la responsabilité des Juifs lors de la crucifixion est toujours un crime impardonnable.

En 1697, le *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle est un cas particulier pour l'étude que nous réalisons. En effet, il est difficile d'effectuer une comparaison avec les autres dictionnaires, puisqu'il ne comporte pas d'article *juif*¹²³, mais de nombreuses allusions à l'histoire de ce peuple, qui sont disséminées dans l'ensemble de l'ouvrage. Néanmoins, ce philosophe a eu une telle influence au XVIII^e S., qu'il nous semble intéressant d'essayer de cerner sa perception des Juifs.

Voici, en premier lieu, quelques extraits caractéristiques de l'édition de 1697 : - *Barcochebas...excita mille désordres dans la Judée par ses impostures, et attira sur sa nation une horrible calamité sous l'Empire d'Hadrien... Ce faux Messie s'accommoda merveilleusement aux préjugés de ce misérable peuple...*¹²⁴

- *Voilà bien des fables ; mais on en peut inférer certainement cette vérité, c'est que l'invocation des saints est depuis longtemps une pratique des Juifs... Les Protestans ont raison de déplorer la honteuse crédulité de ce peuple, et la hardiesse de ses écrivains à publier cent mille sornettes ; mais chacun doit apprendre par les choses qui se passent dans son party, que la pente dans cet endroit-là est très glissante. Combien y a-t-il de choses dans la pratique des Portestans d'aujourd'hui, qu'ils n'eussent pas approuvées il y a cent ans*¹²⁵.

A première vue, rien ne distingue Pierre Bayle de ses contemporains : il met en évidence, lui-aussi, *la honteuse crédulité de ce misérable peuple*. Faut-il en déduire, dès lors, qu'il témoigne d'un antijudaïsme sans nuances ?

En fait, on constate que ce protestant, victime du principe de la religion d'Etat, considère que toutes les religions sont remplies d'erreurs et, par conséquent, doivent être critiquées sans exceptions. Pas plus que les Juifs, les protestants ne sont pas épargnés ; quant aux catholiques, il les attaque également avec vigueur reprochant, par exemple, à l'église catholique d'Espagne de *traiter le christianisme comme un vieux palais qui a besoin d'étauçons*¹²⁶.

Mais ces critiques des religions ne doivent pas nous faire oublier que la préoccupation fondamentale de Bayle est la tolérance qui, si elle n'apparaît pas clairement dans le *Dictionnaire*, est au centre de son *Traité de tolérance*

¹²³ C'est pour cette raison qu'il n'est pas repris en détails dans le tableau comparatif.

¹²⁴ BAYLE, P., *Dictionnaire historique et critique*, t. I, s. v. *Barcochebas*, p. 472.

¹²⁵ *Ibidem*, t. II, p. 1082, note C.

¹²⁶ POLIAKOV, L., *Histoire de l'antisémitisme*, t. II, *De Voltaire à Wagner*, Paris, Calmann-Lévy, 1968, p. 89.

universelle (1686). Il réclame, dans cet ouvrage, la liberté de pensée et de culte pour les Juifs comme pour toutes les autres religions : *...pour ce qui regarde les Juifs, on est persuadé, même dans les pays d'Inquisition, comme en Italie, qu'ils doivent être tolérés. On les tolère dans plusieurs Etats protestants, et tout ce qu'il y a de gens raisonnables ont horreur du traitement qu'on leur fait en Portugal et en Espagne...*¹²⁷

Bayle, on le voit, est un auteur complexe dont les conceptions philosophiques préfigurent celles des *Encyclopédistes*.

Les dictionnaires de la première moitié du *Siècle des Lumières* ressemblent à première vue à leurs prédécesseurs.

Le Grand dictionnaire historique et critique de Moréri, par exemple, garde, comme base, l'édition de 1683 teintée d'un antijudaïsme violent.

Le Dictionnaire universel de Trévoux (1732), un peu plus modéré, ne peut s'empêcher d'utiliser des expressions aux connotations négatives : *...ils ont toujours porté les marques de la malédiction divine...méprisez et haïs par tout, et obstinez en leur haine en Jésus-Christ*¹²⁸. Rien de bien neuf dans ces attaques que nous avons déjà examinées au XVII^e S.

Par contre, la nouveauté, dans la plupart des dictionnaires¹²⁹, c'est la citation de proverbes dont les attaques ne portent plus sur l'aspect religieux, mais plutôt sur l'aspect économique des Juifs : *...riche comme un Juif ; pour dire fort riche... On appelle aussi un usurier, un marchand qui trompe ou qui rançonne, un Juif, parce que les Juifs sont de grands usuriers, fripons et trompeurs...*¹³⁰

Comment expliquer ce tournant dans la manière de percevoir les Juifs ?

L'édit de bannissement médiéval, confirmé en 1615, n'a pas été abrogé et c'est semi-clandestinement que les Juifs se répandent dans tout le royaume à partir de l'Alsace, de Metz, de l'enclave pontificale du Comtat-Vénaissin et des villes portuaires (Bordeaux, Nantes). Les commerçants juifs ne font pas partie des corporations et, de ce fait, introduisent des pratiques commerciales dynamiques qui, tout en menaçant la prospérité de leurs concurrents chrétiens, révolutionnent les circuits économiques : modicité de la marge de profits, promotion des ventes, fabrication et mise en vente d'articles de qualité inférieure non conformes aux étalons corporatifs... L'administration, de plus en plus

¹²⁷ BAYLE, P., *Traité de tolérance universelle*, t. I, Rotterdam, 1713, p. 377 (Cité dans POLIAKOV, L., *op. cit.*, t. II, p. 89). Bayle a été en contact avec les érudits protestants réfugiés en Hollande. Voir, *infra.*, p. 142.

¹²⁸ *Dictionnaire universel françois latin vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux*, *op. cit.*, t. III, col. 1156.

¹²⁹ Ces proverbes apparaissent pour la première fois dans l'édition de 1690 de Furetière, puis se généralisent au XVIII^e S. : Savary (1723, voir *infra.*), Furetière (1727), Trévoux (1732 et 1771) et l'Académie française (1798).

¹³⁰ Pour les références, voir *supra.*, p. 123 et sv.

gagnée aux idées du libéralisme économique et soucieuse de l'intérêt général, laisse faire, ou même approuve ces pratiques quand l'intérêt de l'Etat y trouve également son compte¹³¹.

Le *Dictionnaire universel du commerce* de Savary¹³² est caractéristique de cette manière d'appréhender les Juifs. D'une part, il ne peut s'empêcher de citer les proverbes qui les dévalorisent : *un vray Juif : marchand qui surfait et qui rançonne... ; tomber entre les mains des Juifs : traiter avec des gens durs, tenaces et difficiles en affaires...*¹³³ Par ailleurs, il doit bien constater, avec une pointe d'admiration, leur efficacité dans le commerce : *Les Juifs ont la réputation d'être très habiles dans le commerce ; mais aussi ils sont soupçonnés de ne pas le faire avec toute la probité et la fidélité possible. Quoiqu'il en soit de ce reproche, il est certain que les Nations mêmes qui sont les plus prévenues contre les Juifs, non seulement les souffrent parmi elles, mais semblent même se piquer d'en apprendre les secrets du négoce et d'en partager avec eux les profits*¹³⁴.

Si l'antijudaïsme, dans la première moitié du XVIII^e S.¹³⁵, continue à reposer sur des éléments religieux, la concurrence commerciale des Juifs ajoute une raison supplémentaire à cette haine séculaire.

Mais le XVIII^e S., *Siècle des Lumières*, voit également la publication de l'*Encyclopédie* (1751) et un changement radical dans la manière de définir les Juifs.

L'article *Juif*¹³⁶ est composé de deux parties : une introduction due au chevalier de Jaucourt et un long paragraphe intitulé *Philosophie des Juifs* dont l'auteur est Diderot, en personne. Jaucourt¹³⁷, la cheville ouvrière de

¹³¹ Par exemple dans *la guerre des maquignons* du Languedoc (1735) des Juifs d'Avignon importent des chevaux du Poitou et d'Auvergne et mettent fin à la pénurie de ces animaux dans le midi, ruinant du même coup les maquignons chrétiens. (POLIAKOV, L., *op. cit.*, t. II, pp. 38-42).

¹³² *Dictionnaire universel du commerce...*, ouvrage posthume du sieur Jacques Savary des Bruslons,... continué sur les *Mémoires de l'auteur et donné au public par M. Philémon Louis Savary*, Paris, Jacques Estienne, 1723, 3 vol. (MONS, BU : 185 1/A).

¹³³ *Dictionnaire universel du commerce*, vol II, *op. cit.*, col. 445.

¹³⁴ *Ibidem*, col. 443.

¹³⁵ Cette conception se retrouve encore à la fin du XVIII^e S., dans la 5^e édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (t. I, p. 764)..

¹³⁶ *Encyclopédie*, t. IX, pp. 24-51.

¹³⁷ JAUCOURT (Louis de), 1704-1779. Après de solides études à Genève, Cambridge (mathématiques), Leyde (théologie et médecine), il se passionne pour les ouvrages de vulgarisation et les dictionnaires au contact des Huguenots réfugiés en Hollande après la révocation de l'Edit de Nantes. Ses lettres à Voltaire et à Montesquieu le font pénétrer dans le monde des philosophes et il offre ses services à Diderot pour l'*Encyclopédie*. En fait, il en sera le coéditeur : sur 60.000 articles, 17.000 sont de lui.

l'*Encyclopédie*, commence par citer les *Lettres persanes* de Montesquieu¹³⁸ : *Cette religion... est un vieux tronc qui a produit deux branches, le christianisme et le mahométisme, qui ont couvert toute la terre ; ou plutôt, c'est une mère qui a engendré deux filles qui l'ont accablée de mille plaies. Mais quelques mauvais traitements qu'elle en ait reçus, elle ne laisse pas de se glorifier de leur avoir donné la naissance. Elle se sert de l'une et de l'autre pour embrasser le monde, tandis que sa vieillesse vénérable embrasse tous les temps.*

On le voit, le ton modéré¹³⁹ de l'article est donné d'emblée par cette citation du philosophe bordelais.

Jaucourt s'étonne, ensuite, que *ce peuple subsiste encore* après les horreurs que les Juifs ont éprouvées et admirant leur ferme attachement à la loi de Moïse, il cite encore les *Lettres persanes*¹⁴⁰ : *Les sectateurs martyrs perpétuels de leur croyance, se sont regardés de plus en plus comme la source de toute sainteté et ne nous ont envisagés que comme des Juifs rebelles qui ont changé la loi de Dieu...*

Jaucourt tente également d'expliquer plusieurs de leurs caractéristiques : leur nombre important, il l'attribue à *leur genre de vie sobre et réglée, à leurs abstinences, à leur travail* ; leur dispersion, quant à elle, est due à leur incapacité de *posséder aucun bien fonds et d'avoir aucun emploi...* ; enfin, il est injuste, d'après lui, de traiter les Juifs d'*infâmes usuriers* puisque les chrétiens ne leur ont laissé pour *subsister, de ressources que le commerce* grâce auquel ils se sont enrichis. Reprenant Montesquieu¹⁴¹, sans le citer, il conclut sur l'époque ancienne : *En un mot on peut dire combien en tout lieu, on s'est joué de cette nation d'un siècle à l'autre. On a confisqué leurs biens, lorsqu'ils recevoient le christianisme ; et bientôt après, on les a fait brûler, lorsqu'ils ne voulurent pas le recevoir...*

Enfin, en quelques mots, il termine par l'évocation de son temps, rappelant le dynamisme des Juifs dans le domaine économique¹⁴² et déplorant l'intolérance religieuse, responsable de leur exil en Espagne et en France : *On s'est fort mal trouvé en Espagne de les avoir chassés ainsi qu'en France d'avoir persécuté ses sujets dont la croyance différoit en quelques points de celle du Prince*¹⁴³.

¹³⁸ *Lettres persanes*, Lettre LX, cité dans MONTESQUIEU, *Oeuvres complètes*, t. I, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1949, pp. 218-219.

¹³⁹ P. Pluchon reproche néanmoins à Jaucourt son manque de chaleur et de passion. D'une manière générale, il considère que si les philosophes défendent les Juifs c'est plus par souci de respecter leur idéologie de tolérance, que par sympathie. (PLUCHON, P., *Nègres et Juifs au XVIII^e S. : le racisme au siècle des Lumières*, Paris, Tallandier, 1984, pp. 69-73.)

¹⁴⁰ *Lettres persanes*, *op. cit.* p. 218.

¹⁴¹ *De l'Esprit des Lois*, Livre XXI, chap. 20. MONTESQUIEU, *Oeuvres complètes*, t. II, *op. cit.*, p. 640.

¹⁴² Voir l'opinion de Savary, *supra*, p. 131.

¹⁴³ Cet extrait est de nouveau emprunté à MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, Lettre LX., cité dans ses *Oeuvres complètes*, t. I, *op. cit.*, p. 219. En regrettant les persécutions à l'encontre des Juifs, Jaucourt, de religion protestante, en profite pour faire allusion à la révocation de l'Edit de Nantes.

Comme on le voit aisément, Jaucourt ne se livre à aucune attaque contre les Juifs. Au contraire, il tente de comprendre leur histoire mouvementée et regrette les horreurs de l'intolérance.

La suite de l'article, intitulé *Juifs, philosophie des*, est de la plume de Diderot. Il n'entre pas dans le cadre de ce travail d'étudier la pensée de ce grand philosophe. Bornons-nous à rappeler qu'il nie l'idée de l'existence de Dieu, préférant mettre sa confiance en l'homme. Mais si la morale de ce grand champion de l'irréligion fut *laïque, profane*, [elle ne fut] *jamais profanatrice*¹⁴⁴. En son temps, constate également Léon Poliakov¹⁴⁵, *il n'y eut peut-être pas d'homme aussi tolérant ; ne préconisait-il pas de laisser même à ses adversaires « la liberté de parler et d'écrire ce qu'ils veulent nous ôter »*

Cette tolérance s'affiche dès le début de son article : *...mais quels hommes nous offre-t-elle [l'histoire juive] qui soient comparables en autorité, en dignité, en jugement, en piété, en conscience, à Abraham, à Isaac et à Jacob ? ... Mais nous voilà parvenus au temps de Moïse ; quel historien ! Quel législateur ! Quel philosophe ! Quel poète ! Quel homme !...*¹⁴⁶

Comment peut-on expliquer ce changement d'attitude vis-à-vis des Juifs ?

Nous pensons que deux raisons essentielles sont à épinglez : les influences de l'érudition protestante et de Montesquieu.

-L'érudition protestante.

Quand on examine les sources de l'*Encyclopédie* pour l'article *Juif*, on est frappé par le nombre important d'écrivains protestants. Sur douze auteurs modernes cités, nous en avons relevé huit qui appartiennent à la religion réformée¹⁴⁷. La majorité d'entre eux vivent en Angleterre et surtout en Hollande,

¹⁴⁴ PROUST, J., *Diderot et l'Encyclopédie*, Paris, A. Colin, 1962, p. 295.

¹⁴⁵ POLIAKOV, L., *op. cit.*, pp. 128-129.

¹⁴⁶ *Encyclopédie*, t. IX, p. 25.

¹⁴⁷ DANEAU, Lambert (Danaeus), 1530-1595.

Pasteur et professeur de théologie à Genève, Leyde, Gand et Orthez. Ses nombreux commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testaments le rendent célèbre. L'*Encyclopédie* utilise une de ses publications : *Vetustissimarum Mundi Antiquitatum libri IV.* (*Nouvelle biographie générale*, t. XII, 1855, col. 922-923.)

SCALIGER, Joseph, Juste, 1540-1609.

Fils de Jules César Scaliger (humaniste italien fixé en France), Joseph Scaliger voyage à travers toute l'Europe et s'installe à Leyde. Historien, amateur de numismatique et de littérature, il est avec Juste Lipse et Isaac Casaubon une autorité intellectuelle de son époque. L'*Encyclopédie* le cite comme étant l'auteur du *Elenchus Tricharesii Serrarii, à la suite du Responsio ad Serrarium de Drusius*, Franker, 1605, 8°. (*Encyclopaedia Universalis, Thesaurus-Indx, s.v. Scaliger*, 1990, p. 3138 et *Nouvelle biographie générale*, t. XLIII, 1864, col. 450-455).

VAN DER DRIESCHE, Jean (Drusius), 1550-1616.

Après des études à Gand et à Louvain, il se réfugie, pour des raisons religieuses, en Angleterre et en Hollande, où il enseigne les langues orientales. Il est l'auteur de très nombreux ouvrages sur les Hébreux et la religion juive. L'*Encyclopédie* n'indique pas l'ouvrage qui lui a servi de source. (*Nouvelle biographie générale*, t. XIV, 1858, col. 772.)

DE GROOT, Hugo (Grotius), 1583-1645.

qu'ils soient originaires de ce pays (Grotius) ou qu'ils s'y soient réfugiés pour fuir les guerres de religion (Daneau) ou la révocation de l'Edit de Nantes (Basnage, Prideau, Reland)¹⁴⁸. Ces érudits, qui jonglent avec l'hébreu, subissent l'influence judaïque et sont à la base d'un courant philosémitique dont Basnage, l'ami de Pierre Bayle, est un représentant illustre. Il écrit : *Nous ne sommes agités d'aucune passion ; nous rapportons tout ce que nous avons pu déterrer qui regarde les Juifs, avec une exacte fidélité. Le chrétien ne doit pas trouver étrange que nous déchargions très souvent les Juifs des divers crimes dont ils ne sont pas coupables, puisque la justice le demande ; et que ce n'est point prendre parti que d'accuser d'injustice et de violence, ceux qui l'ont exercée...*¹⁴⁹

Cette attitude des érudits protestants marque donc un tournant décisif vers le *Siècle des Lumières* dont Montesquieu sera l'un des penseurs les plus influents.

-Montesquieu.

Les Juifs n'occupent pas une très grande place dans son œuvre ; il ne se sert d'eux qu'exceptionnellement pour argumenter lors d'une démonstration et

Avocat protestant hollandais, érudit et quelque peu aventurier, il a mené une existence mondaine et agitée. Conseillant la Compagnie Néerlandaise des Indes Orientales, il donne un certain nombre de consultations qui, une fois publiées, constituent de véritables traités de droit international (*De Jure pacis et belli*, Paris, 1625, 4^o). Mathématicien, poète, tragédien, cet homme éminent a écrit également des œuvres de théologie (*De veritate religionis christianae*, Leyde, 1627, 12). (*Encyclopaedia Universalis*, t. X, s. v. Grotius, 1990, pp. 967-968.) LIGHTFOOT, John, 1602-1675.

Théologien et érudit anglais, il devient en 1655 vice-chancelier de l'université de Cambridge. Ses nombreux ouvrages se rapportent à l'interprétation des livres saints et à l'explication des antiquités hébraïques. Le plus célèbre d'entre eux, utilisé par l'*Encyclopédie* est : *Horae hebraicae et talmudicae...*, Cambridge 1658 et 1679, 3 vol., 4^o. (*Nouvelle biographie générale*, t. XXXI, 1860, col. 196.)

PRIDEAUX, Humphrey, 1648-1724.

Docteur en Théologie, professeur d'hébreu au collège de Christ-Church (Oxford), il est l'auteur de l'*Histoire des*

Juifs et des peuples voisins, 5 vol., Amsterdam 1722, in-12, utilisée, selon toute vraisemblance, par l'*Encyclopédie*. (*Nouvelle biographie générale*, t. XLI, 1862, col. 24-25).

BASNAGE DE BEAUVALL, Jacques, 1653-1723.

Après la révocation de l'Edit de Nantes, ce pasteur protestant français se réfugie en Hollande où il joue un rôle diplomatique. Il est l'auteur d'une célèbre *Histoire des Juifs, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent... pour servir de supplément à l'histoire de Josèphe*, 5 vol., Rotterdam, 1706, in-12, dont l'*Encyclopédie* s'est inspirée. (*Nouvelle biographie générale*, t. IV, 1859, col. 689-690)

RELAND, Pierre, 1676-1718.

Professeur de langues orientales et d'antiquités hébraïques à l'université de Leyde, ses nombreux livres ont connu de multiples traductions en français. L'*Encyclopédie* n'indique pas sa source ; peut-être s'inspire-t-elle de l'ouvrage le plus célèbre de Pierre Reland : *Palestina ex monumentis veteribus illustrata*, 5 vol. Utrecht, 1714, 4^o. (*Nouvelle biographie générale*, t. XLI, 1862, col. 943-945.)

¹⁴⁸ Sur ces intellectuels protestants, voir LEONARD, E., *Histoire générale du protestantisme*, t. II, Paris, P.U.F., 1961, pp. 333-335 et *L'aventure de la réforme. Le monde de Calvin*, sous la direction de P. CHAUNU, Paris, Hermée et Desclée de Brouwer, 1986, pp. 280-284.

¹⁴⁹ *Histoire de la religion des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent...pour servir de supplément à l'histoire de Josèphe*, Rotterdam, 1706, t. I, préface. (Cité dans POLIAKOV, L. *op. cit.*, t. II, p. 90.)

il ne fait jamais d'esprit à leurs dépens. Mais les quelques passages qui parlent d'eux vont avoir un grand impact chez les intellectuels du XVIII^e S. impressionnés par la qualité de son esprit tolérant.

Déjà en 1721, dans les *Lettres persanes*¹⁵⁰, il porte un regard nouveau sur le judaïsme, mettant en évidence sa situation paradoxale : *c'est une mère de deux filles qui l'ont accablée de mille plaies... Les Juifs se regardent donc comme la source de toute sainteté et l'origine de toute religion ; ils nous regardent, au contraire, comme des hérétiques qui ont changé la loi, ou plutôt comme des Juifs rebelles...*

Dans *De l'esprit des lois* (1748), nous avons recensé dix-sept passages qui font allusion aux Juifs¹⁵¹. Après avoir qualifié d'absurde l'accusation d'empoisonner les puits au Moyen Age¹⁵², Montesquieu s'en prend violemment à l'intolérance des chrétiens qui est la source des maux de ce peuple : *Et je remarquerai, en passant, combien on s'est joué de cette nation...*¹⁵³ Plus loin, il place dans la bouche d'un Juif : *Vous nous faites mourir, nous qui ne croyons que ce que vous croyez, parce que nous ne croyons pas tout ce que vous croyez*¹⁵⁴.

Comment expliquer cette bienveillance de Montesquieu à l'égard des Juifs ?

On peut sans doute y voir l'esprit plus tolérant qui souffle en France après la mort de Louis XIV ou faire entrer en ligne de compte ses relations d'affaires avec des Juifs bordelais fortunés¹⁵⁵.

Mais au bout du compte, ne faut-il pas voir dans ce grand philosophe un homme qui n'oeuvrait que par *l'amour pour le bien, pour la paix et pour le bonheur de tous les hommes...*¹⁵⁶ ?

Si la tolérance de Montesquieu a inspiré les auteurs de l'*Encyclopédie*, il ne faudrait pas s'imaginer que tous les esprits *éclairés* de l'époque partagent le même avis, à propos des Juifs. Bien au contraire ! Et l'étude du cas de Voltaire en est un exemple évident.

Le *Dictionnaire philosophique*, du vivant de Voltaire, ne comporte pas d'article *Juif*¹⁵⁷. Celui-ci apparaît seulement dans l'édition (conservée à Mons),

¹⁵⁰ *Lettres persanes, Lettre LX*. Une partie de cette lettre est copiée par Jaucourt dans l'*Encyclopédie*. Voir *supra*, p. 140.

¹⁵¹ MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois (Oeuvres complètes)*, t. II, *op. cit.*, pp. 225-995), V, 5 ; XI, 5 ; XII, 5, XIV, 11 ; XV, 17 ; XVI, 7 ; XXI, 6 et 20 ; XXII, 14 ; XXIII, 21 ; XXV, 2, 3, 4 et 13 ; XXVI, 7 ; XXVIII, 7 ; XXIX, 16.

¹⁵² *Ibidem*, XII, 5. *Oeuvres complètes*, t. II, p. 436.

¹⁵³ *Ibidem*, XXI, 20. *Oeuvres complètes, op. cit.*, pp. 639-641. Pour la citation complète voir le passage repris dans l'*Encyclopédie, supra*, p. 141.

¹⁵⁴ *Ibidem*, XXV, 13. *Oeuvres complètes, op. cit.*, pp. 746-749.

¹⁵⁵ Commerçants pratiquant l'exportation de vin.

¹⁵⁶ Extrait de la *Défense de l'Esprit des lois devant la commission de l'Index* ; cité dans POLIAKOV, L., *op. cit.*, p. 101.

dite de *Kehl* en 1785, et résulte d'un regroupement de lettres et de considérations disparates¹⁵⁸. Il s'agit de l'article le plus long du livre (47 pages), preuve que le sujet ne laisse pas indifférent le *patriarche de Ferney*. En voici quelques passages caractéristiques.

Après avoir dressé un panorama de l'histoire juive, il conclut : *Il résulte de ce tableau raccourci que les Hébreux ont presque toujours été ou errants, ou brigands, ou esclaves, ou séditeux : ils sont encore vagabonds aujourd'hui sur la terre, et en horreur aux hommes, assurant que le ciel et la terre, et tous les hommes ont été créés pour eux seuls*¹⁵⁹. En conclusion de la première partie, il écrit : *...vous ne trouverez en eux qu'un peuple ignorant et barbare, qui joint depuis longtemps la plus sordide avarice à la plus détestable superstition, et à la plus invincible haine pour tous les peuples qui les tolèrent et qui les enrichissent ; suit la fameuse recommandation qui, dans un tel contexte, produit l'effet d'une clause de style : Il ne faut pourtant pas les brûler*¹⁶⁰.

N'hésitant pas à employer les sarcasmes grossiers, il pose la question suivante : *Si les dames juives couchèrent avec des boucs ?* Et il répond : *Vous prétendez que vos mères n'ont pas couché avec des boucs, ni vos pères avec des chèvres. Mais dites-moi, Messieurs, pourquoi vous êtes le seul peuple de la terre à qui les lois aient jamais fait une pareille défense ? Le législateur se serait-il jamais avisé de promulguer cette loi bizarre, si le délit n'avait pas été commis*¹⁶¹ ?

Enfin, la conclusion de l'article est très révélatrice : *Vous (les Juifs) êtes des animaux calculants, tâchez d'être des animaux pensants*¹⁶².

On est donc loin de l'image traditionnelle de Voltaire, défenseur des grandes causes et champion de la tolérance.

Sa rage antijuive¹⁶³ pourrait faire sourire, si on ne savait pertinemment qu'elle va servir de référence aux écrivains antisémites du XIX^e S., comme

¹⁵⁷ C'est la raison pour laquelle le *Dictionnaire philosophique* n'apparaît pas en détail dans le tableau récapitulatif.

¹⁵⁸ Dans les premières éditions, malgré l'absence d'article de synthèse, il est aisé de se faire une idée des sentiments de Voltaire concernant les Juifs. Dans l'édition de 1764, 30 articles sur 73 les prennent à partie : *Nos maîtres et nos ennemis, que nous croyons et que nous détestons* (VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*. Edition d'Etienne, op. cit., s.v. Abraham, p. 2) ; *...le plus abominable peuple de la terre...* (*Ibidem*, s. v. Anthropophage, p. 26). D'autres articles se moquent d'eux : *La Judée, dit-on, était la terre promise. Dieu dit à Abraham : « Je vous donnerai tout ce pays depuis le fleuve d'Egypte jusqu'à l'Euphrate »*. Hélas, mes amis, vous n'avez jamais eu ces rivages fertiles de l'Euphrate et du Nil. On s'est moqué de vous... Promettre et tenir sont deux, mes pauvres Juifs (*Ibidem*, s. v. Judée, p. 264).

¹⁵⁹ VOLTAIRE, *Oeuvres complètes*, op. cit., t. XLIII, p. 147.

¹⁶⁰ *Ibidem*, p. 152.

¹⁶¹ *Ibidem*, p. 173.

¹⁶² *Ibidem*, p. 182.

¹⁶³ Il est difficile de cerner les raisons de l'attitude de Voltaire. Est-ce son enfance privée d'amour qui transforme son activité en agressivité ? Est-ce son éducation chez les Jésuites qui renforce son animosité envers les Juifs ? Est-ce enfin parce qu'il est anticlérical et lutte contre l'*Infâme* qu'il est animé d'une telle haine contre le *peuple élu* ?

Drumont et Maurras et même, inspirer des écrits composés... sous l'occupation allemande¹⁶⁴.

Comme le fait très justement remarquer Léon Poliakov¹⁶⁵, Voltaire ne se doutait pas que l'écrasement de l' « Infâme » préluderait à des écrasements autrement vastes.

* * *
 * *
 *

L'antijudaïsme, basé sur des mobiles religieux, est évident au XVII^e S : tous les dictionnaires mettent en évidence la responsabilité des Juifs dans la mort de Jésus-Christ.

Mais au XVIII^e S. ? Peut-on encore parler d'antijudaïsme ?

Dans les *Origines du totalitarisme*, Hannah Arendt¹⁶⁶ propose de distinguer l'antijudaïsme d'origine religieuse inspiré par l'hostilité de deux fois antagonistes et l'antisémitisme¹⁶⁷, idéologie laïque du XIX^e S. Mais faut-il attendre le XIX^e S. pour voir s'exprimer un rejet des Juifs en termes d'« espèce »¹⁶⁸ ?

Nous pensons que dès le XVIII^e S., l'aspect religieux devient secondaire : on perçoit désormais les Juifs comme un groupe économique et social ; ils sont considérés comme des *usuriers qui trompent, des marchands qui cherchent à gagner de l'argent par des moyens injustes et sordides. Et quand Voltaire conclut son article Juif en comparant le chrétien qui pense et le Juif qui calcule*¹⁶⁹, n'anticipe-t-il pas, comme le fait remarquer Léon Poliakov¹⁷⁰, l'à-priori de l'antisémitisme raciste, décrétant la supériorité de l'intelligence créatrice des chrétiens, devenus des Aryens, sur le stérile intellect des Juifs. De

¹⁶⁴ LABROUE, H., *Voltaire antijuif*, 1942. Deux cent cinquante pages d'antisémitisme violent composées uniquement à partir d'extraits de Voltaire.

¹⁶⁵ POLIAKOV, L., *op. cit.*, p. 117.

¹⁶⁶ ARENDT, A., *Origines du totalitarisme. Sur l'antisémitisme*, Paris Le Seuil, *Points-Politiques*, 1984, pp. 9-10.

¹⁶⁷ Le mot *antisémitisme* apparaît en 1886 sous la plume d'Edouard Drumont, dans la *France juive. Il a été forgé en 1879 par Wilhelm Marr, pamphlétaire allemand antijuif. (Dictionnaire historique de la langue française, sous la direction d'A. REY, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1992, vol. I. et IOGNA-PRAT, D., Le Moyen Age était-il antisémite ?, dans L'histoire, octobre 1997, p. 33.)*

¹⁶⁸ IOGNA-PRAT, D., *op. cit.*, p. 33.

¹⁶⁹ Voir *supra*, p. 136, note 6.

¹⁷⁰ POLIAKOV, L., *op. cit.*, p. 106.

toute façon, le passage vers l'antisémitisme moderne est encore plus clair quand il écrit dans l'*Essai sur les Mœurs* : *On regarde les Juifs du même œil que nous voyons les Nègres, comme une espèce d'homme inférieure*¹⁷¹.

De l'hostilité religieuse à la haine raciale... une étape décisive vient d'être franchie au *Siècle des Lumières*. Les pogroms du XIX^e S et le génocide organisé par les Nazis trouvent ici un début d'explication.

¹⁷¹ *Essai sur les Mœurs*, chap. VIII.

Table des matières

La présence des Juifs dans les livres anciens.....	1
Chapitre I - Objet de cette étude.....	1
Chapitre II- Description des livres anciens relatifs au sacrilège de Cambron.....	2
Chapitre III- Etude du mot <i>Juif</i> dans les dictionnaires et les encyclopédies des XVII-XVIII ^e S. de la bibliothèque de l'Université de Mons.....	19
A- Introduction.....	19
B- Dictionnaires et encyclopédies : bref historique des origines à la fin du XVIII ^e S.....	20
1- Antiquité.....	20
2- Le Moyen âge.....	21
3- La Renaissance.....	22
4- Le XVII ^e S.....	22
5- Le XVIII ^e S.....	24
C- Les dictionnaires et encyclopédies des XVII-XVIII ^e S. de la bibliothèque universitaire de Mons.....	26
• Pour le XVII ^e S., la bibliothèque universitaire possède :	
1-Le <i>Thrésor de la langue françoise</i> ... de Jean Nicot (1606).....	26
2-Le <i>Dictionnaire théologique</i> de Juigné-Broissinière (1627).....	27
3-Le <i>grand dictionnaire historique</i> ... de Moréri (1674).....	28
4-Le <i>Dictionnaire</i> de Richelet (1680).....	29
5-Le <i>Dictionnaire universel</i> ...de Furetière (1690).....	30
6-Le <i>Dictionnaire de l'Académie</i> et le <i>Dictionnaire des Arts et des sciences</i> (1694).....	31
7-Le <i>Dictionnaire</i> de Bayle (1697).....	32
• Pour le XVIII ^e S., la bibliothèque universitaire possède :.....	34
1-Le <i>Dictionnaire de Trévoux</i> (1704).....	34
2-L' <i>Encyclopédie</i> (1751) et l' <i>Encyclopédie méthodique</i> (1782).....	35
3-Le <i>Dictionnaire philosophique</i> de Voltaire (1764).....	37
D-Analyse du mot <i>Juif</i> dans les dictionnaires et les encyclopédies des XVII ^e -XVIII ^e S.de la bibliothèque universitaire.....	38
1-Tableau comparatif.....	39
2-Commentaire.....	43